

Publié le 12 octobre 2015.  
Dernière modification : 26 mars 2025.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## EN PAYS MOÏ CONSTRUCTION DE LA PISTE BU-DOP — BAN-MÉ-THUOT

### L'ASSASSINAT DU DÉLÉGUÉ ADMINISTRATIF GATILLE (1931)

Émile, Justin, Célestin GATILLE

Né à Saint-Amour (Jura), le 11 octobre 1877.  
Fils de Claude Joseph Abel Gatille, employé de chemin de fer, et de Victorine Burignat.  
Commis du territoire de Kouang-tchéou-Wan détaché au Cambodge.  
Décédé près de Srektum (Cambodge), le 26 mai 1931  
Chevalier de la Légion d'honneur du 28 août 1931 (min. des Colonies).

Les obsèques de M. Gatille  
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 mai 1931)

C'est hier, à 17 heures, que les obsèques de M. Gatille ont eu lieu. La pluie, qui tombait avec persistance, n'empêcha par un grand nombre de nos concitoyens de venir rendre un dernier hommage à celui qui vient de tomber, victime du devoir, dans un lâche et sauvage guet-apens.

La levée du corps a eu lieu à l'hôpital Grall, et l'absoute a été dite dans la chapelle de l'hôpital. Puis, sous l'ondée lugubre, le cortège prit le chemin du cimetière.

Parmi les notabilités présentes : M. le gouverneur de la Cochinchine [Krautheimer], M. Denis, secrétaire particulier, le cousin du roi du Cambodge représentant Sa Majesté Monivong, M. Lavit, résident supérieur au Cambodge, le général Paulet, M<sup>e</sup> Mathieu, président du conseil colonial, M. Rivoal, président de la commission municipale, MM. Lalaurette, Renault, administrateurs des S. C., M. le lieutenant de vaisseau Lefeuvre, représentant le commandant de la Marine, le capitaine Blachère, commandant la Gendarmerie, le colonel Sée, M. Valençot, chef du Service local de l'enseignement, MM. les conseillers Walrand, Andt, le Dr. A. Vielle, MM. Guillemet, Sipièrre, Angeli et un grand nombre de fonctionnaires de tous les services.

M. Noblot, lieutenant de gendarmerie, commandait un détachement de la brigade d'élite qui rendait les honneurs funèbres.

Au cimetière, le Dr Albert Vielle, ami du défunt, prononça le discours suivant :

Discours du Dr Albert Vielle

Mesdames, Messieurs,

L'amitié a des devoirs bien pénibles, bien périlleux, bien émouvants. C'est elle qui me guide au bord de cette tombe pour dire à Gatille l'éternel adieu de la parole, mais non celui du cœur.

Point n'est besoin de clore les yeux pour revoir, en effigie, hélas ! celui toujours dévoué, jurassien d'origine, âme volontaire dans une armature d'acier, Gatille allait dans la vie, l'enthousiasme au cœur, l'allure souple sur laquelle n'avaient prise ni l'âge, ni la maladie, ni les atteintes corporelles.

Son être physique traduisait la belle harmonie morale, et ceux qui eurent une fois le bonheur de l'approcher furent conquis par cette figure ouverte, dont la large bouche souriait de toutes ses dents sous une petite moustache rude, dont les yeux clairs et animés d'intelligence adoucissaient l'arc fortement ombré des sourcils.

La parole brève, rapide, saccadée. ne savait traduire que la bonté. l'idée généreuse, mais les mots s'ajoutaient mots, persuasifs et ordonnés, avec la belle élégance et la luminosité d'un verbe qui savait la louange raisonnée et ignorait la critique.

Et quel ami nous perdons ! Gatille ne possédait rien qui ne fût à ceux que sa dilection chérissait. Maison, table, bourse, cœur étaient ouverts à tout-venant ; et quand le sentiment d'amitié avait fleuri, quand l'âme et l'esprit s'étaient une fois accrochés, c'était le déliement de tout l'être, la confiance accordée, la confiance de tout moment, le charme de chaque instant.

Qui saurait dire les accueils de Bu-dop, de Snoul, de Srectoume, la souche en feu qui marque que la route incertaine et guide le voyageur dans la nuit vers le havre de bonté ; la chambre prête avec tout le confort, fût-ce dans la cainha de caiphen et de bambou ; la table mise, nappe irréprochable et le tour de force des menus somptueux ; les attentions les plus délicates, une fleur dans un vase de fortune, l'empressement à prendre des nouvelles des êtres chers, un disque de Beethoven sur le phonographe.

Et quelle conversation ailée, libérée des truismes et des contingences de la vie courante ! En dépit de l'heure tardive, des fatigues de la journée, de la lueur palissante du photophore, il apparaissait impossible de s'arracher au charme de la parole convaincante, à la logique d'une philosophie sereine et souriante, qui semblaient puiser à même dans le calme de la sylvie endormie.

Que ce soit au cours de la veillée, au long d'une randonnée, combien de fois n'avez-vous confié, mon cher Gatille, sur le ton de l'entretien familial, l'attrait puissant de la vie rude que vous meniez, semeur de bonté, moderne conquistador pacifique. Vous me disiez l'attachement au pays neuf sur lequel vous œuvriez, l'affection qui vous unissait aux gens simples que votre main tendue et votre regard céruléen, grand ouvert et sans réticence, attirait invinciblement. Et ne m'avez-vous point encore confié que votre grand désir était de rester ici à jamais et de laisser votre dépouille à la garde des monts d'Annam et au bercement de la vague marine ?

À côté de l'homme, de l'ami qui forçait les barrières du cœur, il y avait l'apôtre qui forçait l'admiration. Par une sorte de prédestination, le hasard vous avait fait naître à Saint-Amour, où se dresse encore la maison familiale qui ne verra plus le dernier de ses fils : Amour, tendresse, affection, confiance, telles étaient vos vertus dominantes ; et c'était moins le désir de la conquête d'un hinterland insoumis ; moins le désir d'être l'émule d'un Jacques Cartier qui donnait un monde aux fleurs dé lys ; d'un Savorgnan de Brazza qui l'emportait sur les Livingstone et les Stanley ; c'était moins le désir de le disputer en gloire aux Odend'hal, aux maîtres, martyrs, qui vous poussait aux marches de notre colonie indochinoise ; c'était le seul besoin de vous donner, de vous donner plus, de vous donner mieux encore et de vous en aller, simplement, vers les gens simples que votre courage et votre bonté touchaient tant qu'ils vous appelaient « grand-père ».

Que de fois ne les ai-je point vus, ces Moïs des mains desquels vous avez péri, vivre sur l'avancée de votre maison, venant chercher les soins que vous leur prodiguez. L'apaisement de leurs querelles, l'argent dont votre main était généreuse, l'affection dont votre cœur était rempli, les conseils qui débordaient de votre claire intelligence.

Et c'est sur cette route même que nous avons naguère suivie, allant aux confins extrêmes de la civilisation porter le réconfort de notre présence aux travailleurs et la quinine aux malades, dans une nuit lunaire, c'est sur cette route même que, renouvelant le geste familial de vous pencher, sur une souffrance pour une fois feinte, vous avez été assailli par une bande de fanatiques, que votre corps a été percé par la main de ceux-là même à qui vous tendiez la vôtre si loyalement ?

Ce crime prémédité, cet odieux guet-apens appellent un châtement. Et, bien que l'expression de vengeance fut bannie de votre bouche, mon bon Gatille, laissez-moi pourtant demander respectueusement à vos supérieurs, qui tous furent vos amis, de frapper juste, mais de frapper fort.

Peut-être auriez-vous eu l'abnégation et la volonté de l'apôtre — pardonnez-leur, ils de savent pas ce qu'ils font.

Nous ne pouvons penser ainsi : la mansuétude, en l'occurrence, serait signe de faiblesse et, bientôt, les feux des collines crieraient, avec la même rapidité que les tams-tams africains sauvages sur un homme blanc sans défense. Demain, c'est Srektoum assailli, les ponts

du Chlong et du Pam coupés, la Palkei assiégée, la vie de nos camarades planteurs sans sécurité ; c'est surtout, Gatille, votre grand œuvre compromis, la route la plus courte et la mieux protégée vers le Nord indochinois.

Nous demandons encore pour votre mémoire, mon cher Gatille, non point seulement l'inscription de votre nom au livre d'or des pionniers, des animateurs, des enthousiastes, des convaincus — il s'est gravé lui-même au martyrologe en lettres de sang — de sang mais encore l'érection d'une stèle sur le lieu de votre assassinat pour que, bientôt, quand l'auto rapide filera sur votre route, le passant ait pour vous une pensée peut-être brève, mais une pensée pieuse et reconnaissante. Nous demandons enfin, nous, tous vos amis, que le ruban rouge vienne fleurir votre souvenir et consacre la gratitude que la France doit aux meilleurs de ses fils.

Madame Gatille, chère amie, toute ma pensée s'en est allée vers notre glorieux disparu ; mais, au moment de le quitter à jamais, comment ne pas associer la compagne que vous fûtes à celui que nous pleurons ? Ou que ce soit, Française vaillante, vous êtes aux côtés de votre mari, courant les mêmes risques, partageant la même vie d'amour, de tendresse, de bonté, de courage.

Frêle femme, vous êtes allée sans défaillance vers la mort sournoise qui vous attendait pour arracher du moins aux assassins la dépouille de celui qui avait été le compagnon de toutes vos heures.

Chère madame Gatille, bonne amie, nous ne pouvons que nous incliner avec respect devant vous, vous apporter l'hommage et le tribut de notre admiration attristée et vous dire que votre nom, celui de votre mari, fera toujours jaillir de notre cœur la source jamais tarie de votre affectueuse amitié.

Vers la fin de cet éloge funèbre, M<sup>me</sup> Gatille, dont la douleur faisait peine à voir, ne put supporter l'évocation du passé de son cher mari et se trouva mal. On dut l'emporter et l'asseoir sur une chaise pour lui permettre de retrouver ses sens. On ne la revit qu'à la fin de la cérémonie, lorsque les assistants défilèrent pour lui serrer la main.

Après ce pénible incident, ce fut au tour de M. Lavit, résident supérieur au Cambodge, de prendre la parole. Nous n'avons pu, pour des raisons indépendantes de notre volonté, avoir à temps cet allocution que nous publierons demain. Disons seulement qu'après avoir terminé, M. Lavit, fortement ému, déclara en réponse aux souhaits du Dr Vielle qu'une stèle avait été commandée pour placer sur le lieu de l'assassinat et que la proposition pour la croix de la Légion d'honneur à lui accorder à titre posthume était déjà partie. Quant à la vengeance, ajouta-t-il, elle se prépare.

Nous espérons, nous aussi, avec tous les bons Français, que ce crime atroce ne restera pas impuni et que plus le forfait a été lâche et affreux, plus la vengeance sera éclatante. Il ne faut pas que des sauvages, à l'abri de leurs forêts, puissent se croire en sécurité après avoir assassiné un des nôtres.

La *Dépêche* offre à la veuve désolée l'assurance de ses sympathies les plus vives et à tous ceux que ce deuil afflige ses condoléances les plus sincères.

---

Après les obsèques de M. Gatille  
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mai 1931)



N'ayant pu donner hier, pour des raisons indépendantes de nous, le discours prononcé par le résident supérieur Lavit, sur la tombe de M. Gatille, nous le publions aujourd'hui car il prouve en quelle estime était tenu le regretté disparu.

#### Discours de M. Lavit

Messieurs,

Avant-hier matin, vers 11 h., M. Gatille, délégué de Snoul, quittait les chantiers d'avancée de la piste pour automobile qu'il construisait dans le prolongement de la route 14, au nord de Budop et la Palkei, et il regagnait, conduisant lui-même sa voiture, le campement du Chlong où il habitait. Il était accompagné de deux gardes indigènes sans armes.

La veille au soir, M. Gatille avait mis la dernière main à un rapport qui m'était destiné, que j'ai trouvé en manuscrit sur son bureau hier matin, et ayant commencé à le lire à son chevet près de ce lit où il semblait dormir malgré les terribles blessures de la face, je l'entendais le lire d'une voix nette : « Depuis janvier, aucun incident ne s'est produit, ni dans la région de Srektoum ni aux avancées dissidentes nord-est du Haut Chlong. Mes reconnaissances ont cependant atteint le cœur du pays révolté et j'ai pu, au hameau de Bou Tanh, admirer l'état d'entretien du matériel de bât pour éléphants enlevés avec les bêtes au balat du Thek, lors du massacre de 1921, au sujet de quoi je me suis bien gardé de poser des questions indiscrettes ».

Gatille était donc satisfait et, Messieurs, il y avait de quoi, car le travail accompli par ce bon ouvrier dans le massif forestier du haut Chlong, au milieu des difficultés de toute nature qu'il avait à vaincre, est une chose en tout point remarquable.

Véritablement, Messieurs, rien ne paraissait plus fondée que cette confiance qui gagnait peu à peu les habitants du poste de Chlong et particulièrement le chef.

La besogne d'approvisionnement était en bonne voie et la notoriété d'excellent aloi qui s'étendait de jour en jour à la ronde semblait devoir écarter désormais toute menace de violence. Peut être, parcourant une fois encore ce beau ruban de route qui était son œuvre exclusive, son œuvre bien et toute à lui, mon pauvre et cher Gatille, à deux minutes de la mort, les mains à son volant, était-il à la joie de recevoir dimanche prochain ce ménage ami qui devait lui amener deux jeunes enfants et à qui il comptait faire des honneurs, évidemment sans aucun danger, de cette splendide promenade dont il était si justement fier.

Et voici que l'horrible chose était là, le piège odieux diaboliquement préparé qui allait détruire d'un coup cette vaillance, ce cœur, cette belle vitalité. .

Au détour de la route, un de ces groupes d'indigènes qu'on rencontre tous les jours et auxquels on ne prête plus attention. L'auto passe ; elle est passée. Mais les indigènes font des signes, les mains jointes, en imploration, ils montrent une femme assise sur le bord de la route et qui paraît souffrir.

Gatille arrête, met en marche arrière, stoppe à nouveau et descend de la voiture. La femme a la fièvre ; elle a besoin de quinine. Gatille prend le flacon qui ne le quitte jamais, le débouche, se penche pour verser les comprimés dans la main tendue... et tombe mort à l'instant même, presque sur la femme malade, frappé par derrière d'un coup de lance dans le dos qui a dû atteindre le cœur.

Je n'insisterai pas, Messieurs, sur la scène de sauvagerie qui a suivi le meurtre et dont le pauvre corps déchiré a gardé les traces sanglantes.

Avant que le messenger sans souffle n'ait dit un mot, elle sait que son mari n'est plus. « Ils me l'ont tué. Quel malheur ! » Et elle ajoute aussitôt : « Lui qui les aimait tant. »

Et alors, cette femme d'aspect si frêle, qui sortait à peine de maladie, se ressaisit par un miracle d'énergie morale. D'une voix calme, sans éclats, elle donne l'ordre d'atteler une charrette à bœufs. Elle part, accompagnée seulement de quelques indigènes, chercher le corps de son mari et dans quel pays, grands dieux !

Puis au moment de se mettre en route, elle songe que la nuit ne doit pas l'arrêter et elle fait prendre des luminaires pour éclairer ses recherches dans l'obscurité si c'est nécessaire. Elle ira, s'il le faut, jusqu'au village des meurtriers, et là elle espère que, leur ayant fait tant de bien, ils ne lui refuseront pas de lui rendre les restes de celui qui fut le compagnon de sa vie.

Messieurs, sans autres paroles, je dédie simplement, à l'opinion de tous les partis, cet exemple d'un modeste ménage français de « Coloniaux ».

J'adresse maintenant, en mon nom personnel, un dernier adieu à l'ami à qui je vouais une affection profonde et qui, je crois, me la rendait bien.

Au nom de S. M. le roi du Cambodge et du gouvernement cambodgien qui ont tenu à s'associer en la circonstance au Chef du Protectorat, j'apporte le tribut d'une admiration comme une à l'égard de l'homme de courage et de cœur qui, à 54 ans, éprouvé par de longs séjours antérieurs au pays malsain, s'est volontairement exposé à une vie de fatigues exceptionnelles et à des dangers allant jusqu'à la mort, sachant pertinemment qu'il n'avait à attendre de ses nouvelles épreuves ni avantages de solde, ni avantages de carrière, poussé seulement par la plus ardente conviction de la noblesse et de l'utilité de sa tâche ainsi que de ses aptitudes personnelles à y servir mieux qu'ailleurs.

« Moi, me disait-il souvent, je travaille pour rien, pour l'honneur ».

Pour l'honneur, en effet, Messieurs, et je doute qu'on puisse trouver un plus bel exemple de conscience, de désintéressement et de sacrifice.

Enfin, Messieurs, il y a celle qui reste avec toute l'étendue de son malheur et avec le poids des exigences d'une existence qui va continuer dans la solitude.

Là, il faut nous incliner en silence, avec respect, et nous rappeler que nous avons des devoirs sacrés à remplir.

Nous n'y faillirons pas.

J'ajoute qu'en ce qui concerne les vœux que vient de présenter si éloquemment le docteur Vielle, la proposition pour la Légion d'honneur est déjà partie, le projet de stèle commandé et le châtement des coupables en préparation.

---

APRÈS LA MORT DE M. GATILLE

---

Un apôtre de la colonisation qui,  
durant sa vie, n'avait guère été récompensé  
(*La Dépêche d'Indochine*, 2 juin 1931)

Il a fallu la triste fin de M. Gatille, lâchement assassiné par des Mois sauvages Phnongs, pour révéler au grand public le nom de ce fonctionnaire qui, depuis quinze ans, vivait aux confins des territoires de la Cochinchine et du Cambodge dans des régions s'ouvrant à la colonisation et à la civilisation et faire connaître les mérites de cet apôtre qui servait la France avec un dévouement peu ordinaire.

Hélas ! la vie est ainsi faite ! Lorsqu'on remplit consciencieusement son devoir, lorsqu'on travaille pour l'expansion de son pays, on ne fait attention à vous que lorsqu'il survient un évènement tragique. Alors seulement on reconnaît que vous êtes un grand homme.

Ces réflexions sont encore plus vraies lorsqu'il s'agit d'un fonctionnaire, car dans l'Administration, celui qui se sent de l'étoffe, qui a du caractère, qui veut faire preuve d'initiative, qui veut organiser, rénover, créer, prendre ses fonctions à cœur, servir en un mot avec intelligence est généralement plutôt mal vu, écarté et brimé...

C'est humain, mais c'est aussi déconcertant et décourageant pour ceux qui ont de la valeur.

C'est l'état d'esprit administratif qui veut qu'un fonctionnaire ne puisse se distinguer, s'élever au-dessus de ses collègues, percer plus vite qu'eux. Pour les autres, c'est un gêneur qu'il faut abattre ou qui marquera le pas...

Il aura beau vouloir faire œuvre utile, travailler avec acharnement sans défaillance, il se heurtera sans cesse à la jalousie, à la critique, à une sourde opposition, à l'inertie et même parfois à une hostilité inconnue et insoupçonnée.

Mais revenons à M. Gatille, dont des voix autorisées ont fait, devant sa tombe si prématurément ouverte, un si juste éloge.

Qu'avait fait l'Administration de son vivant pour ce fonctionnaire qui incarnait si bien les vertus de la race française ? Avait-elle apprécié à sa juste valeur le labeur incessant fourni par ce fonctionnaire vivant dans des régions malsaines, manquant de confort, au milieu de populations hostiles, côtoyant chaque jour le danger et servant la France avec tout son cœur et tout son dévouement ?

« Il avait obtenu des résultats qui firent l'objet d'appréciations élogieuses de tous ses chefs », voilà en deux lignes ce qu'a simplement dit le communiqué télégraphié le 27 mai de Hanoï, émanant sans doute des bureaux du Gouvernement.

Mais avait-on pensé auparavant en haut lieu à lui accorder de son vivant cette croix de la Légion d'honneur pour laquelle il vient d'être proposé à titre posthume ?

S'est-on bien rendu compte, alors qu'il vivait, de l'admirable œuvre de civilisation accomplie durant quinze ans par eu M. Gatille dans les régions mois en territoires neufs et insoumis, et avait-on pensé à lui assurer une retraite honorable pour ses vieux jours ?

Après vingt et un ans de bons services, son traitement n'était encore que de vingt mille francs, et il est mort en service à 51 ans, à trois ans de sa mise à la retraite !

Qu'aurait-il eu comme pension s'il avait vécu ? À peine de quoi vivre... Est-ce juste ? Est-ce humain ? Et l'Administration ne devrait-elle pas se montrer plus large envers ceux qui approchent de l'échéance de la retraite et qui l'ont bien servi ?

20.000 francs de traitement — c'est ce qu'avait M. Gatille depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930 est-ce là vraiment un traitement de fin de carrière ?

N'aurait-on pas pu apprécier davantage ses services ?

---

## Gatille est vengé

L'aviation et les miliciens opèrent contre les assassins  
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 juin 1931)

Le poste de Sreck Toum ayant été renforcé, une colonne de miliciens éclairée par l'aviation a opéré pendant les journées du 6 et 7 juin contre le groupement Phnong de Bou-Tham qui avait organisé et exécuté le meurtre de Gatille. Conformément aux ordres reçus, les avions ont reconnu et dispersé par lancement de bombes plusieurs rassemblements armés formés aux environs de Bou-Tham. La colonne a pu, dès lors, pénétrer dans le village sans autre difficulté que celles, matérielles, d'une forte organisation défensive (abattis d'arbres, pièges à fauves, lancettes).

Cette première démonstration, exécutée avec énergie et décision, semble, pour le moment, avoir coupé court aux velléités d'agitation généralisée qui commençaient à se manifester dans la région.

En raison des pluies qui rendent extrêmement pénibles les déplacements de troupes en forêt montagneuse, épaisse, les instructions données prescrivent de se borner jusqu'à nouvel ordre à continuer le renforcement du poste de Sreck Toum, à maintenir constamment libre sur tout son parcours la route Gatille et à empêcher les Mois de se réinstaller à Bou-Tham.

---

## CEUX QUI NOUS QUITTENT

par l'*Athos*

(*La Dépêche d'Indochine*, 13 juin 1931)

.....  
Enfin, parmi les passagers en provenance du Cambodge, nous notons M<sup>me</sup> Lavit, femme du résident supérieur, et M<sup>me</sup> Gatille, femme du regretté administrateur, qui, du moins, n'aura pas quitté cette terre baignée du sang de son mari sans apprendre que sa mort a été vengée.

---

## COMMENT FUT TUÉ GATILLE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1931)

Les derniers courriers nous ont apporté des détails sur la fin de Gatille que nous avons annoncée dans notre dernier numéro.

Gatille était délégué administratif de Snoul, province de Kratié (Cambodge) et il était spécialement chargé de prolonger la route coloniale n° 14 au nord de Budop et de la Palkei.

Cette région est habitée par des Moïs insoumis avec lesquels il est assez difficile de s'entendre. Vivant en marge de la civilisation, détestant les Cambodgiens et surtout les Annamites qu'ils assassinent sauvagement, les Moïs indépendants prétendent continuer de mener au vingtième siècle une vie qu'on menait en Gaule il y a 3.000 ans.

Gatille avait réussi à leur inspirer confiance. Il parlait couramment un de leurs principaux dialectes et sa loyauté et sa douceur imposaient à tous. Sa femme soignait les malades avec un dévouement que peuvent seuls apprécier à sa juste valeur ceux qui ont vu et senti les effroyables plaies dont souffrent souvent les Asiatiques.

Gatille et sa femme vivaient au milieu de ces brutes avec le sentiment d'une sécurité absolue et, en effet, jamais ils n'avaient été molestés.

Ils savaient pourtant que les Moïs avaient jadis tué Odend'hal ; qu'en 1914, ils avaient assassiné Maître ; qu'en 1921, ils avaient brûlé et pillé un poste cambodgien ; qu'en 1922, ils avaient tué un délégué en tournée, mais ils attribuaient ces crimes à des maladresses ou à des malentendus.

Le 26 mai, M<sup>me</sup> Gatille attendait son mari pour déjeuner dans leur campement de Chlong. Il devait rentrer à 11 h. 80 ; il est midi, midi et demi, une heure. Elle s'inquiète et, soudain, apparaît un des deux miliciens qui accompagnaient son mari. Aussitôt, elle comprend et s'écrie : « Ils me l'ont tué. »

Le milicien conte le drame : ils revenaient tous les trois en auto et Gatille conduisait lorsque, à 10 kilomètres de Chlong, deux femmes Phnongs, assises sur le bord de la route, hélèrent la voiture. Une des femmes demanda de la quinine à Gatille. Celui-ci prit son flacon qui ne le quittait jamais et se pencha pour verser des comprimés à la femme, lorsqu'un Moï lui planta sa lance dans le dos. Ce Moï était-il avec les deux femmes ou sortait-il de la forêt ? Les uns disent que 30 guerriers Phnongs surgirent alors, les autres parlent de 200. En tout cas, le guet-apens avait été soigneusement organisé.

Non armés, les deux miliciens s'enfuirent : l'un prévient le poste de surveillance d'amont à un kilomètre, l'autre va au campement du Chlong, à 9 kilomètres.

M<sup>me</sup> Gatille arrive à 15 heures sur le lieu du crime où elle trouve son mari percé de coups de lance, défiguré, la tête presque séparée du tronc.

Aussitôt, l'administrateur de Thudaumot, M. Bussière, se rend au Chlong. Il y arrive à 21 heures, précédant de peu M. Lavit, résident supérieur au Cambodge, et son chef de cabinet.

Les obsèques eurent lieu le surlendemain à Saïgon.

Y assistaient MM. Lavit, Krautheimer, le prince Suramarit, représentant S. M. Monivong, M<sup>e</sup> Mathieu, MM. Rivoal, Renault, Bussière, Brasey, Goutès, Sipièrre, Reich, Berthet, des délégations de fonctionnaires, etc.

Le docteur [Albert] Vielle, qui était un vieil ami de Gatille, prononça un discours touchant qui faisait revivre l'ami et le pionnier, puis M. Lavit rendit un éclatant et émouvant hommage à son collaborateur qui était en même temps un compagnon de chasse et de brousse, car M. Lavit est un grand broussard qui ne le cède sur ce point qu'à... Mme Lavit.

Et maintenant, pourquoi Gatille fut-il tué ? Il était la douceur même, les Moïs l'appelaient « Grand-père » (c'est ainsi que les Rhadés appellent aussi Sabatier), Chaque jour, il en venait davantage à son campement, au point qu'une sorte de village s'était créé au Chlong dont les habitants se renouvelaient constamment ; comment ont-ils pu être amenés à tuer ?

La veille de sa mort, Gatille avait préparé pour M. Lavit un rapport où il écrivait notamment :

« Depuis janvier, aucun incident ne s'est produit ni dans la région de Srektoum ni aux avancées dissidentes nord-est du haut Chlong. Mes reconnaissances ont cependant atteint le cœur du pays révolté et j'ai pu, au hameau de Bou-Tanh, admirer l'état d'entretien du matériel de bât pour éléphants enlevé avec les bêtes au balat du Thek lors du massacre de 1921, au sujet de quoi je me suis bien gardé de poser des questions indiscretes. »

Que s'est-il passé ? Les Phnongs craignirent-ils, malgré le silence, une expédition de représailles ? Toujours est-il qu'un milicien reconnu parmi les assassins un Phnong de Bou-Tanh.

D'autre part, la « Presse indochinoise » raconte que, en face du Km. 45 de la piste, Gatille visita le 26 un village où il vit des trophées enlevés à Maître — des mousquetons rouillés — et des barres d'éléphants provenant des dépouilles d'Odendhal. Il aurait feint de n'avoir rien vu, mais les Phnongs auraient craint un retour avec des forces importantes.

Et c'est le meurtre stupide, odieux. L'homme de la route est mort.

Notre confrère la *Liberté* annonce le 12 juillet que le *Porthos* ramène à Saïgon le corps de « M. Gatille », massacré près de « Froueng-Tcheourvain ». Le 14, la *Liberté* publie une interview de Mme Gatille adressée de Marseille par M. Denis Sounac. Nous y lisons que « les hommes de Moscou faisaient circuler sous le manteau des tracts et des journaux imprimés en langue moi ».

Avisé, M. Gatille « essaya d'arrêter la distribution en exerçant une active surveillance autour des cases ».

Suit une version fantaisiste du drame.

Réjouissons-nous d'apprendre que les Moïs ont une écriture et demandons au « Canard enchaîné » de réserver à M. Sounac sa noix d'honneur grand modèle.

Et vive la « grande » presse !

---

MINISTÈRE DES COLONIES

---

Citation à l'ordre de la nation  
(*Journal officiel de la République française*, 8 août 1931)

Le Gouvernement de la République cite à l'ordre de la nation M. Gatille (Émile-Justin-Célestin), commis du territoire de Kouang-Tchéou-Wan, détaché au Cambodge: fonctionnaire d'élite. S'est porté volontairement, pour étudier et construire une voie de pénétration par automobile, au travers du plateau central moi. A trouvé la mort, victime de son dévouement, le 26 mai 1931, près de Srekhtum (Cambodge), dans une région troublée.

---

Nouvelles brèves  
(*La Dépêche d'Indochine*, 24 août 1931)

Le corps du regretté Gatille a été embarqué hier matin sur l'*Angers* en présence de quelques personnalités amies parmi lesquelles le Dr A. Vielle.

---

Le vengeur de Gatille à l'honneur  
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 août 1931)

Un témoignage officiel de satisfaction est décerné à M. Lucas (Louis Jean) sous-inspecteur de 3<sup>e</sup> classe de la Garde indigène de l'Indochine, en service au Cambodge, pour les qualités d'initiative de sang-froid et de courage dont il a fait preuve au cours des reconnaissances qu'il a dirigées en région de forêts montagneuses et en pleine saison des pluies pour châtier les assassins de M. Gatille, délégué du poste administratif de Srektum.

\*  
\*      \*

Nous adressons nos félicitations à M. Lucas et sommes heureux de constater qu'il a vengé le meurtre odieux de l'un des nôtres au prix de bien durs efforts.

---

MINISTÈRE DES COLONIES

---

Légion d'honneur

*(Journal officiel de la République française, 30 août 1931, p. 9595)*

#### Chevalier

M. Gatille (Émile-Justin-Célestin), commis du territoire de Kouang-Chéou-Wan, détaché au Cambodge ; 25 ans 4 mois 26 jours de services dont 20 ans aux colonies. Fonctionnaire d'élite. S'est porté volontairement, pour étudier et construire une voie de pénétration par automobile, au travers du plateau central moï. A trouvé la mort, victime de son dévouement, le 26 mai 1931, près de Srekhtum (Cambodge), dans une région troublée.

---

#### L'Assassin de l'administrateur Gatille est arrêté

---

C'est un chef moï d'un village de la région  
*(La Dépêche d'Indochine, 9 décembre 1931)*

#### Le guet-apens

On se rappelle avec quelle émotion fut accueillie la nouvelle de l'assassinat de l'administrateur Gatille, tombé dans un guet-apens alors qu'il revenait d'une tournée d'inspection sur la route qui devait pénétrer l'hinterland moï. Les circonstances de ce meurtre odieux sont encore présentes à toutes les mémoires. Deux femmes moï se tenaient au bord de la route dont l'une semblait souffrante et appelait à l'aide. Cédant à sa bonté, le malheureux administrateur fit arrêter sa voiture, se dirigea vers elle et à peine s'était-il courbé pour la secourir, qu'une lance l'atteignit dans le dos, le blessa mortellement et s'acharna sur lui, le criblant de coups. Le meurtrier, dissimulé derrière des buissons, ne l'avait pas manqué et s'enfuit aussitôt ainsi que la simulatrice qui avait servi de piège.

#### La vengeance

Un tel crime ne pouvait rester impuni. Une vengeance éclatante devait en être faite et elle ne tarda pas. Une enquête rapidement menée permit de connaître à quel village appartenait le meurtrier et une expédition fut décidée. Les avions bombardèrent son repaire et terrifiés, les coupables s'enfuirent dans la forêt. C'était une dure leçon, mais suffisait-elle ? Tant que l'assassin resterait libre, pouvait-on estimer que Gatille serait vraiment vengé ?

#### L'assassin est arrêté

Aussi est-ce avec satisfaction que nous avons reçu d'un de nos correspondants du Cambodge la nouvelle que l'assassin de Gatille a été arrêté et incarcéré à la prison de Kratié.

C'est le chef d'un village de la région de Budop, qui a tout reconnu : le guet-apens, le meurtre, sa fuite, sans aucune difficulté.



### La mystique d'un sauvage

Cet homme des bois s'est même expliqué sur les mobiles de son crime. Il était difficile d'admettre qu'un homme comme l'administrateur Gatille, qui connaissait parfaitement les mœurs de Moï, parlait leur langue et avait su s'attirer leur affection, eût été victime d'une vengeance personnelle. On avait, en effet, prétendu qu'il était trop empressé près de ses administrées et qu'on pouvait trouver là une des raisons de son assassinat.

Or il apparaît, d'après les déclarations du meurtrier, qu'il n'en est rien. Ce crime est dû à une sorte de mystique de sauvages. La route violait le mystère de leurs forêts millénaires, le secret de leurs sûres retraites. Il fallait empêcher de la pousser plus loin. Comment l'arrêter ? En inspirant la terreur par un meurtre, en sacrifiant un Européen aux Génies de la Forêt. Un palabre eut lieu et le prisonnier de Kratié fut désigné pour tuer un Européen, de ceux qui construisaient cette route fatale, sans spécifier lequel.

Le sort tomba, malheureusement, sur le pauvre Gatille. Il aurait pu frapper aussi bien un autre, car le Moï n'a été inspiré par aucun grief personnel : il reconnaît lui-même que Gatille était un homme droit et bon.

Gatille est tombé, en pionnier du progrès, victime de préjugés primitifs et de superstitions sauvages. Il n'était pas inutile de le souligner et de savoir qu'il sera pleinement vengé. Puisse ces réflexions adoucir quelque peu la douleur et les regrets de sa veuve infortunée.

---

### Le film du jour

(*La Dépêche d'Indochine*, 10 décembre 1931, p. 1, col. 1-2 RDC)

« Ce sont des démons et des fils de démons ! Et vous avez abandonné la Mère Gunga seule aux dérisions de leurs chariots à feu ! La justice des dieux sur les bâtisseurs de ponts ! ».

Lorsque la Justice des dieux n'intervient point, c'est celle des hommes qui se substitue à elle.

C'est ainsi que fut puni Gatille pour avoir osé violer la brousse comme Findlayson, des Travaux publics de l'Empire Indien, viola autrefois le lit du Gange en y bâtissant un pont.

La Mère Gunga se vengea de Findlayson. Elle enfla ses flots, emplit son lit, envahit les berges et, en torrents tumultueux, elle s'en fut à l'assaut des piles de granit et ciment qui, insolemment, avaient été implantées en son sein.

Findlayson voulut défendre son œuvre et Findlayson fut emporté au gré des flots, loin, très loin, vers une île déserte.

Gatille ne lança point un pont, il établit une route.

Gatille abattit les arbres centenaires, les coupe-coupes de ses coolies tranchèrent les lianes enchevêtrées qui formaient un vaste filet entre les troncs géants, interdisant aux humains toute circulation en la vierge forêt.

Gatille remua le sol, ce sol que nul instrument n'avait jusque-là déchiré, ce sol que les natifs osaient à peine gratter pour lui confier de précieuses semences. Il creusa des fossés, transporta la terre pour édifier la plate-forme de la route future, il indisposa les Dieux qui séjournent sous les grands ombrages, dans la sylvie immense.

Les Dieux se vengèrent !

Bien souvent, ils clouèrent Gatille sur son lit de camp, le corps secoué par un insupportable frisson, l'esprit en délire.

Mais Gatille avait résisté. Au moyen de piqûres et grâce à une diabolique poudre blanche qu'il ingurgitait, Gatille chassait les frissons mauvais et la démence que provoque la chaleur intense de tout l'être.

Là où les Dieux de la forêt échouèrent, les hommes réussirent,

Les naturels de la région craignaient la colère de leurs Dieux.

« Gunga crie vengeance sur les bâtisseurs de ponts et Kali la soutient ».

« L'esprit malin » criait vengeance sur les bâtisseurs de routes et les Moï décidèrent de sacrifier une vie humaine pour calmer l'esprit malin, l'esprit qui distribue la fièvre mortelle et les maux de toutes sortes.

Gatille serait la victime expiatoire !

Et un jour, sous un beau soleil, au moment où il se penchait pour secourir une femme malade, une flèche empoisonnée atteignit Gatille, dont le corps fut ensuite lardé de coups de coupe-coupes.

Les Dieux de la forêt étaient vengés.

RICTUS.

---

### L'arrestation de l'assassin de l'administrateur Gatille

---

Quelques précisions

(*La Dépêche d'Indochine*, 10 décembre 1931, p. 2, col. 5)

Nous avons annoncé hier l'arrestation d'un chef moï qui a avoué être l'auteur du guet-apens où le regretté Gatille a trouvé la mort. Voici quelques précisions à ce sujet, que nous fait parvenir notre correspondant du Cambodge.

#### L'assassin

L'assassin est un Moï Phuong, nommé Andouy, du village de Bon Tham ; il fut arrêté le 28 novembre dernier, grâce à la ténacité et à l'habileté du résident de Kratié, qui sut se ménager des intelligences dans le village du coupable et obtenir le concours d'un chef de ce village appelé An-Thanh. Le coupable, comme nous l'avons dit, a été incarcéré à la prison de Kratié.

Les aveux

Andony n'a fait aucune difficulté pour avouer son crime. Une fois arrêté, avec le fatalisme d'un primitif qui sacrifie sa vie à ses superstitions, il a raconté les détails du guet-apens que nous avons rappelé hier et les mobiles de son crime. Ce n'est pas une vengeance personnelle qui a été exercée contre M. Gatille ; c'est pour arrêter l'œuvre de pénétration française dans cette contrée insoumise qu'il a été assassiné. Il est vrai qu'il en était l'animateur et c'est probablement cette raison qui l'a fait choisir pour victime, quelle que fut par ailleurs la réputation de bonté et de droiture qu'il avait acquise chez les Moïs et à laquelle son assassin lui-même a rendu hommage.

#### L'effet moral

La nouvelle de cette arrestation a produit une excellente impression dans la région. C'est un véritable soulagement pour les Européens de savoir que le meurtrier de M. Gatille est sous les verrous et que la mort de cet homme si bon et si dévoué ne restera pas impunie.

D'un autre côté, les Moïs insoumis comprendront qu'on n'échappe pas à la justice française et l'effet moral de cette arrestation viendra compléter celui qu'avait déjà produit l'expédition armée contre les auteurs du guet-apens.

---

#### Dans l'hinterland moï

La route Gatille sera protégée militairement  
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 décembre 1931, p. 2, col. 4)

Les représailles qui ont suivi le meurtre de notre malheureux concitoyen Gatille et l'arrestation de l'auteur de ce crime ont dû agir fortement sur ces peuplades primitives que sont les Moïs.

Toutefois, l'Autorité supérieure entend poursuivre la pénétration de l'hinterland moï et achever les travaux de la route Gatille dont l'importance est considérable.

Aussi vient-elle de décider que, dès le début de janvier 1932, deux compagnies, l'une cambodgienne et l'autre moï, par une marche convergente, s'enfonceront dans la région insoumise.

Cette pénétration ne manquera pas d'agir fortement sur les esprits de ces primitifs. La colonisation de cette région est hérissée de difficultés. Nous souhaitons que ceux qui vont en avoir la mission réussissent sans effusion de sang.

Les deux compagnies auront surtout pour tâche de protéger les travaux de la route Gatille.

---

#### PÉNÉTRATION PACIFIQUE

---

Nos progrès en pays Moï  
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 février 1932, p. 1)

En 1919, au temps où mon ami Damprun présidait aux destinées de la province de Biên-hoà, je me rendis pour la première fois au Nui Bara.

Ce n'était certes pas une petite expédition.

Le dernier poste administratif était celui de An-Binh où résidaient un doï et quelques miliciens. On pouvait s'y rendre en automobile par une route empierrée. Après An-Binh, on avait amorcé une piste de douze kilomètres sur laquelle pouvaient rouler les automobiles en prenant quelques précautions.

M'étant muni de vivres, de matériel, d'armes et de munitions, je fus à An-Binh avec un mot de recommandation de Damprun. Là, je frétai trois charrettes à bœufs qui me devancèrent au bout de la piste, me réservant de parcourir en auto cette partie encore carrossable.

Après une nuit passée à An-Binh, je rejoignis les charrettes au petit jour et, en compagnie de trois charretiers moïs et d'un guide, je me mis en route.

Il me fallut quatre jours pour atteindre Nui-Bara.

Avant de partir, Damprun, qui connaissait un peu la région, m'avait donné des conseils de prudence, les Moïs étant encore insoumis sur la plus grande partie du trajet. Chaque fois que j'approchais d'un village, mon guide partait en éclaireur avec l'une des charrettes et palabrait avec les habitants afin d'obtenir le laisser-passer ; la plupart du temps, cette permission m'était accordée sans difficulté.

Cependant, le matin du troisième jour de marche, mes charrettes cheminaient depuis une heure et le jour se levait, nous parvînmes à un village situé au milieu d'un grand « raï ». Il pouvait y avoir là sept ou huit paillotes en lesquelles grouillaient encore hommes, femmes, marmaille, cochons et volailles. Au « hou » d'appel, une douzaine de solides gaillards moïs descendirent de leurs huttes, l'un deux vint au devant de nous et, à la demande du guide, répondit avec force gestes de protestation. Mon guide parlementa en vain et bientôt nous fûmes entourés par tous les mâles de la tribu, auxquels s'étaient mêlés quelques mégères dont les voix criardes dominaient parfois le palabre. Les hommes avaient chacun leur « cha gat » — petite hachette moï — et quelques-uns des lances.

Mon guide me déclara qu'il n'était pas possible d'aller plus loin.

Je m'apprêtais à rebrousser chemin afin d'essayer de contourner ce village lorsque le hasard voulut qu'un chevreuil parut à la lisière du bois, à 80 mètres de là. D'une balle de ma Savage 250 3000, j'eus la chance d'étendre raide morte la bête. Les Moïs, jusque là rébarbatifs, échangèrent entre eux quelques réflexions et l'un d'eux, un vieux, s'avançant, vint parler à mon guide. Alors celui-ci me dit en annamite : « Il vous demande si vous voulez tuer des cerfs? »

— « Volontiers ! » répliquai-je.

Dix minutes plus tard, mes charrettes étant remisées au village, je me trouvais à pied, suivant deux Moïs, avec mon guide. Après trois kilomètres de marche, je débouchai en une clairière en laquelle je levai un troupeau de « con ca tang », j'en tuai quatre en quelques secondes. Les deux Moïs manifestèrent bruyamment leur joie.

Nous revînmes au village, les deux Mois et le guide portant l'une de mes quatre victimes, un beau mâle avec un superbe massacre. Je fus admirablement accueilli là où, une heure et demie plus tôt, on voulait s'opposer à mon passage. Les trois « concatang » laissés sur place furent bientôt ramenés et ce fut la grande ripaille.

Le soleil étant déjà haut, je campai là.

Les Mois, hostiles le matin, me portèrent de l'eau pour cuire mon riz et pour ma douche. Je leur donnai un demi sac de sel dont une de mes charrettes était chargée et nous fûmes tout à fait des amis. Ce fut le seul incident du trajet.

J'atteignis Nui-Bara le lendemain soir. L'emplacement du poste était loin d'être dégagé comme il l'est aujourd'hui. C'était la brousse et la forêt. J'y demeurai deux jours et il me fallut trois jours de marche pour retourner à An-Binh.

\*  
\*     \*

En 1925, étant président du conseil colonial, je fus avec le gouverneur Cognacq inaugurer le poste de Phu-Riêng.

On venait de prolonger la route et il n'était pas encore question, à cette époque-là, de l'établissement des plantations Michelin. La route n'était pas très belle, et dans mes collections, je dois avoir une photo prise au moment où, pour grimper un raidillon, le gouverneur Cognacq, le président de la chambre de commerce de la Pommeraye et moi-même, président du conseil colonial, nous poussions l'auto.

Il y avait là, à cette inauguration de Phu-Riêng, plus de cinq cents Mois rassemblés : ils venaient faire leur soumission officielle. Le gouverneur Cognacq fit une grande distribution de verroterie, de fils de laiton, d'étoffes multicolores, de couvertures rouges, de pagnes.

L'appareil de prise de cinéma fonctionna.

J'ai revu depuis le poste de Nui-Bara, avec la délégation et les bâtiments annexes. J'y ai vu les Mois y affluer à l'appel du délégué. Toutes les tribus reconnaissent aujourd'hui l'autorité du représentant de l'Administration française.

\*  
\*     \*

Hier, avec le Gouverneur, M. Eutrope, je repris le chemin de Phu-Riêng pour l'inauguration d'une piste de 38 kilomètres 200, qui part de Phu Riêng pour aboutir à Bu-Nard.

Cette piste mène vers l'Est de la route de An-Binh à Nui-Bara. Elle pénètre dans une région peu connue jusqu'ici. Elle est l'œuvre d'un homme qui s'est révélé comme un digne successeur d'Oddera, M. Morère.

M. Morère appartient à la gendarmerie coloniale. Il débuta il y a une dizaine d'années à Bu-dop, sous les ordres du regretté Gatille, qu'il remplaça ensuite lorsque celui-ci prit la direction d'une plantation.

M. Morère s'imposa immédiatement à l'attention de ses chefs, il accomplit sa tâche avec passion et aujourd'hui, il est devenu un remarquable spécialiste des régions moi. Il parle le stieng comme un vrai Moï et il a acquis une très grosse autorité sur toute la population de l'endroit.

C'est grâce à cette autorité qu'il a pu, en sept mois, ouvrir une piste de 38 kilomètres 200, véritable route sur laquelle les automobiles roulent admirablement. Cette piste revient à 90 \$ 00 le kilomètre. C'est un vrai tour de force.

Actuellement, à Bu Nard s'élève un poste devant lequel flottent au vent nos couleurs. Là non seulement résidera le représentant de l'autorité française, mais aussi les infirmiers pour distribuer la quinine qui chasse la fièvre des bois, les pommades qui guérissent les maladies de peau, les collyres qui éclaircissent la vue, les vaccins qui protègent de la variole, de la peste et du choléra, les onguents qui ferment les plaies etc, etc.

\*  
\*   \*   \*

Avant 1925, il y avait à Biên-hoà 500.000 hectares de zone moi indépendante. Là, nous n'avions pas pénétré, l'administration française n'y avait aucun droit.

En 1927, cette zone était réduite à 350 000 hectares.

En 1932, il n'y a plus que 100.000 hectares.

Cette œuvre de pénétration pacifique a été préparée par des hommes comme Chesne, Maspero, Krautheimer, Damprun ; elle a été réalisée par des administrateurs tels que Butel, Thiebault et Marty qui, depuis sept ans, ont patiemment travaillé et dirigé l'occupation de ces vastes étendues qui échappaient à notre autorité.

Ces hommes ont bien mérité de la Colonie.

Mais leur ayant rendu hommage, nous ne devons pas oublier celui qui fut un apôtre et qui eut, en cette histoire de la conquête du pays moi, le rôle le plus ingrat mais aussi le plus glorieux, je veux parler de mon regretté ami Oddera.

Durant plus de trente années, Oddera est resté seul à l'avant-garde, d'abord à Giaray, puis à Vodat et il mourut avant d'avoir pu s'installer à Talai. Pendant trente années, Oddera parcourut ces régions moi et, pendant trente années, il prépara la pénétration par l'Est de la province, tandis que Damprun, en 1916, s'attaqua à l'Ouest. Ces pionniers ont préparé l'œuvre d'occupation que réalisent aujourd'hui, dans Biênhoà, les Morère et Wagner sous la direction du chef de province M. Marty.

Hier, l'inauguration de la piste de Bu-Nard a marqué une nouvelle étape dans la progression.

Henry de LACHEVROTIÈRE.

---

Nouvelles brèves  
(*La Dépêche d'Indochine*, 23 août 1932)

La cour criminelle de Phnom-Penh a condamné aux travaux forcés à perpétuité le Moï qui assassina le regretté Gatille.

---

Un Inspecteur de la Garde indigène assassiné par ses miliciens

---

Les assassins sont arrêtés et ont avoué  
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 janvier 1933)

Hier, après notre tirage, nous parvenait de Phnompenh la nouvelle que l'inspecteur de la Garde indigène Lucas, qui commandait le poste isolé de Samrong, près de la frontière siamoise, dans le district de Sisophon, avait été assassiné par deux de ses miliciens dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier.

Le meurtre ne fut découvert que le lendemain matin mardi et, aussitôt avisé, le résident supérieur au Cambodge délégua sur les lieux l'inspecteur des affaires politiques Lalaurette qui arriva hier matin à Sisophon pour se rendre ensuite à pied et à cheval jusqu'à Samrong.

La nouvelle d'un inspecteur de la Garde indigène tué par ses propres miliciens surprit quelque peu car, habituellement, chefs et hommes ont les uns pour les autres une profonde estime.

Cependant, l'inspecteur Lucas avait la réputation d'être très énergique et peut-être fut-il un peu dur avec ses hommes car le crime semble avoir été inspiré par la vengeance.

Les deux miliciens meurtriers ont, d'ailleurs, été arrêtés hier matin à Battambang et ils ont fait des aveux complets.

L'inspecteur Lucas était depuis peu de temps à Sam-rong car il avait été précédemment envoyé à Srek-Tum après l'assassinat du regretté Gatille par les Moïs insoumis.

Malade, l'inspecteur Lucas avait été désigné pour le poste moins malsain de Samrong et devait rentrer en congé le 1<sup>er</sup> mars prochain.

L'inspecteur Lalaurette mène une enquête sur place dont les résultats seront connus dans quelques jours tandis que la justice militaire s'occupera du sort des deux meurtriers.

---

Une attaque des Moïs insoumis  
contre un poste militaire

---

Un sergent français blessé  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 janvier 1933)

Décidément, les Moïs Phnong de la région insoumise qui s'étend du Cambodge au Darlac n'ont point l'intention de se laisser coloniser pacifiquement.

Déjà responsables du meurtre de Maître en 1914, puis récemment de celui de Gatille au kilomètre 17 de la piste de Skre Tum à Banméthuot, ils viennent de se signaler vendredi par une attaque d'un des postes de milice installés sur la piste, celui du kilomètre 65

Le capitaine Brunet, qui est en fait chef de la délégation du Haut-Chlong et qui est chargé de la pénétration dans cette région, avait été avisé récemment par le chef d'un village de Moïs soumis que les insoumis préparaient une attaque. Rien de précis, cependant, n'avait pu être connu de leurs projets et le capitaine Brunet chargea ses hommes des différents postes de redoubler de surveillance.

Vendredi matin, à la première heure, le chef du poste du kilomètre 65 était avisé que des Moïs s'étaient rassemblés en assez grand nombre sur les hauteurs voisines du poste. Le sergent-chef Castel, commandant le détachement de 60 hommes, en l'absence du lieutenant Fellie Lamblé évacué pour paludisme, fit aussitôt poster ses miliciens tandis qu'il envoyait un messenger aviser le capitaine Brunet au poste du kilomètre 25.

Pendant ce temps, les Moïs commencèrent à approcher du poste dans l'intention d'attaquer mais les fusils mitrailleurs leur prouvèrent qu'ils étaient « attendus ». Voyant qu'ils ne pourraient, en attaquant de front, réussir dans leurs projets, les Phnongs cherchèrent à ruser. Se dissimulant dans un ravin, les insoumis mirent le feu aux hautes herbes dans le but d'incendier le poste mais plusieurs grenades à fusil suffirent pour les déloger de leurs repaires, non sans faire quelques victimes dans leurs rangs.

Il faut dire que les Moïs avaient à leur disposition les quatre mousquetons volés aux miliciens qui accompagnaient M. Gatille lors du meurtre de celui-ci mais, sachant peu se servir de ces armes, leurs balles ne firent aucune victime dans le poste.

Dès que le messenger arriva au kilomètre 25, vers 1 h. 30 de l'après-midi, le capitaine Brunet partit avec deux sergents en automobile.

Arrivé au kilomètre 55, le capitaine Brunet prit une trentaine de miliciens en renfort et deux groupes se dirigèrent en camions vers le poste attaqué. Au kilomètre 58, la piste n'étant pas achevée, les renforts continuèrent leur chemin à pied.

Arrivé au kilomètre 62 500, le sergent Le Conte, qui marchait en éclaireur, fut blessé par une des nombreuses lancettes de bambou fichées en terre par les insoumis et dissimulées dans les hautes herbes.

Blessé à la jambe, le sergent Le Conte dû être transporté jusqu'au poste alerté du kilomètre 65 où il fut pansé. Fort heureusement, la lancette n'était pas empoisonnée, de sorte qu'après une piqure préventive, le sous officier put être dirigé sur l'hôpital Grall.

Avertis de l'arrivée des renforts, les Moïs abandonnèrent toute velléité d'attaque.

Dans la nuit, le poste toujours alerté et qui avait, à l'aide des renforts, doublé son service de garde, put entendre les appels de tam-tam et distinguer les feux allumés par les insoumis.

Le samedi matin, un détachement de miliciens, sous les ordres du capitaine Brunet, alla montrer aux Moïs ce qu'il pouvait en coûter d'attaquer un de leurs postes, mais il n'y eut pas de représailles sanglantes. Ils se contentèrent simplement de brûler les rizières ainsi que les réserves de paddy.

D'autre part, pour éviter toute surprise, le poste installé primitivement au bord du tracé de la future piste a été transféré au sommet d'un mamelon surplombant tout le district environ et — enseignement de la guerre moderne — des tranchées et un réseau de barbelé ceinture tout le poste.



Le sergent Le Conte, blessé à la jambe, est en traitement à l'hôpital Grall et son état n'inspire aucune inquiétude. En effet, si les Moïs parvinrent à lancer des flèches empoisonnées jusque dans l'intérieur du poste da kilomètre 65, les lancettes de bambous qu'ils avaient préalablement disposées aux abords de la piste ne l'étaient pas.

---

En souvenir de Gatille

---

Inauguration d'une stèle  
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 mars 1933)

Les nombreux Indochinois qui gardent le souvenir de Gatille, assassiné près de Srektum par des Phnongs insoumis dans les circonstances que l'on sait, ont décidé d'élever une stèle commémorative à l'endroit même où il tomba en 1931.

Un comité constitué depuis peu réunit actuellement les fonds nécessaires à l'édification du monument qui sera inauguré le 28 mai prochain, date anniversaire de l'attentat.

Le comité — présidé par M. le Dr. Albert Vielle, et composé de M. Fox, de la Société financière française et coloniale à Saïgon, trésorier, de MM. Bussière, directeur des bureaux du gouvernement de la Cochinchine ; Gerber, administrateur à Budop ; le capitaine Brunet, commandant la délégation de Srektum ; Chollet, directeur des Plantations de Kratié et Snoul par Budop ; Lemoult, directeur de la Cie Optorg à Saïgon, membres —, a offert la présidence d'honneur à M. Sylvestre, résident supérieur.

La cérémonie d'inauguration, à laquelle assisteront le chef du protectorat, les généraux Bidon et Mailles ainsi que les amis du regretté Gatille, sera l'occasion d'une prise d'armes à laquelle participeront un détachement de miliciens ainsi que les tirailleurs de la 2<sup>e</sup> Cie du bataillon cambodgien en service dans la délégation du Haut-Chhlong,

---

En souvenir de Gatille, une stèle  
se dresse près de Srektum  
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mai 1933)

Dimanche matin, le comité Gatille a inauguré, à quelques kilomètres de Srektum, une stèle funéraire à la mémoire de Gatille, actif agent de la pénétration française en pays moï, mort en service.

Autour du docteur Vielle, président du comité Gatille, se trouvaient MM. Poiret, directeur des Affaires politiques du Cambodge ; les administrateurs Bonnemain et Bussièrès ; M<sup>me</sup> et M. Geoffray ; MM. Fox, Bourrin, Gerbert, Darieux, Mandon, le capitaine Brunet, le docteur Motais et quelques autres personnes.

Le monument, touchant symbole, presque enfoui dans l'épaisse et sombre forêt, s'élève sur le bord de la piste. C'est un monument de granit, tout simple, mais émouvant dans sa simplicité même. Une stèle se dresse et porte gravés les mots :

*In memoriam*  
Émile-Justin GATILLE  
né le 11 octobre 1877 à Saint-Amour (Jura),  
tué en cette place le 26 mai 1931, victime du devoir.

Entourant la stèle, quelques petites bornes reliées entre elles par des chaînes. Le monument est solide ; il a été fait pour résister au temps, pour nous survivre comme survit, en dépit de la mort, l'œuvre de Gatille. Au milieu d'un pieux recueillement, le docteur Vielle prend le premier la parole et fait l'éloge funèbre de Gatille. Voici *in extenso* son allocution :

#### Discours de M. Vielle

Messieurs,

La consécration du souvenir nous a conduits ici, à l'endroit même où tomba notre ami Gatille. Sur l'initiative de M. Chollet, grand animateur et plus grand réalisateur, et de M. Fox, un comité des amis de la victime du devoir s'est formé ; il n'a rencontré que des sympathies.

M. le résident supérieur du Cambodge eut souhaité d'être aujourd'hui parmi nous ; un pareil voyage lui est encore interdit ; pour mieux souligner l'intérêt moral et matériel qu'il a pris à notre œuvre, il a bien voulu déléguer ici M. Poiret, inspecteur des Affaires politiques, que nous remercions de sa présence et que nous prions d'être l'interprète de notre gratitude auprès de M. Silvestre.

M. le gouverneur de la Cochinchine a désigné M. l'administrateur Bussière, ami personnel de Gatille, et M. l'administrateur Bonnemain pour le représenter ; nous leur demandons d'agréer nos remerciements.

Ce merci des amis de Gatille — merci bien chaleureux — est également pour tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur apport à notre modeste monument : les généraux Bidon et Mailles, le capitaine délégué du Haut-Chhlong, ses officiers et ses hommes, le délégué administratif Gerbert, les planteurs du voisinage qui furent tous à pied d'œuvre et nous ont permis la réalisation de notre projet, avec l'aide des Travaux publics du Cambodge, ici représentés par M. Navarre.

Messieurs,

Il y a deux ans passés, deux humanités se sont heurtées à ce détour de forêt : l'une bonne, souriante, bienveillante, éclairée, civilisée ; l'autre hostile, farouche, maléfique, obtuse, primitive. La réponse à un geste de charité fraternelle fut un crime odieux et brutal. Gatille revenait des avancées de la piste le 26 mai 1931 vers 11 heures ; au bord de la route, accroupies, dolantes, deux femmes moïses. Gatille

fait stopper sa voiture, en descend avec les remèdes qu'il portait toujours avec lui, se penche sur les malades, seul, sans armes ; durant qu'il est accroupi, un Moï bondit et le transperce d'un furieux coup de lance porté lâchement dans le dos. La blessure est mortelle. De toutes parts démarquées, les sauvages débordent de la forêt et s'acharnent sur le cadavre qu'ils tailladent et déchiquètent ; leur furie se porte ensuite sur la voiture qui leur oppose, vainqueur, le rythme continu de son moteur. Puis c'est le calvaire de la femme à la recherche du corps de son époux, prête à le quérir où qu'il soit ; c'est la pénible toilette funèbre ; c'est l'adieu au linceul qui voile à jamais la dépouille de notre ami.

Il repose, notre ami Gatille, les yeux tournés vers le couchant, entre deux ifs qui accueillent les aubes, avec, à sa droite, les coteaux d'entre Adour et Gers, à sa gauche les montages pyrénéennes aux cimes nimbées de blanc — décor calme de notre douce France. Et chaque jour, vêtue de noir, plus menue encore, les mains refermées sur les fleurs cueillies au jardin de l'accueillante maison, la veuve va rendre visite au compagnon de sa vie, qui eût souhaité de dormir l'éternel repos dans ce pays qu'il a tant aimé et tant servi, quelque part dans un coin du bord de mer d'Annam, ainsi qu'il me le confiait naguère, en l'un de ces entretiens à la fois élevés et familiers que magnifiait le sylvain voisin.

La vie de Gatille fut celle d'un pionnier aux confins de la civilisation. Ce Jurassien à l'âme chevillée, à la haute culture, autodidacte avait répondu à l'appel de la route : la route de Kim, d'abord sente dans la forêt ; puis, piste aux ornières cahotantes que suit la charrette à bœufs ou le pas mou des éléphants ; route enfin conquise de haute lutte sur la forêt et ses miasmes, sur ses hôtes dont l'homme se montre le plus malveillant. C'est la route de Locninh à Palkei, puis l'avancée vers le Chhlong, c'est enfin de cette nouvelle qui court maintenant vers les hauts plateaux du Darlac et que d'autres parachèvent heureusement. La piste où nous nous trouvons reste le dernier et le grand œuvre de Gatille. Il avait compris qu'aux jours présents, farouches et pleins d'anxiété, la route Mandarine était particulièrement exposée à des raids même dépourvus d'audace ; il avait songé aux jours s d'expansion que des terrains neufs pouvaient s'offrir aux entreprises d'avenir. Et puis, il aimait la vie indépendante, il aimait la lutte : lutte contre les éléments, lutte contre la nature, lutte contre les hommes. Il aimait les primitifs qui devaient le tuer ; sa maison était la leur ; il soignait les Moïs, les conseillait, les arbitrait dans leurs palabres, savait discerner leur bienveillance et leur hostilité, récompenser celle-là, résoudre celle-ci ; et pourtant il notait un soir sur son livre de raison qu'il serait tué par les Moïs et il désignait nommément l'instigateur du crime. Et pourquoi ce crime ? Manifestation brutale d'indépendance ? Manifestation hardie de la sauvagerie contre la civilisation ? Qui sait et qui le saura ? Ce que nous savons bien, c'est qu'un jour d'expédition hardie avec un [Moï] soumis vers un lointain village phnong, Gatille aperçoit dans la maison du chef les bâts de charge et les armes de Maître, naguère assassin dans la région ; en dépit de la domination qu'il avait sur lui-même, il ne peut retenir un geste de curiosité et d'étonnement. C'est qu'un jour, en manière punitive, il établit un blockhaus sur une colline réputée pour servir d'habitat à un génie de la forêt. Il n'en fallait pas davantage pour que notre ami fut la victime désignée, lui, le grand-père de tous les Moïs, parce qu'il était le représentant de ceux qui, dans un but d'utilitarisme certes, mais marqué au coin de l'idéal, refoulaient peu à peu la barbarie.

Messieurs,

Il fallait, en ce jour où la pensée de sa veuve est parmi nous, que le souvenir de Gatille fût magnifié ; il fallait que le souvenir de son œuvre fût durable ; il fallait que le passant de demain pût, de sa voiture rapide, apercevoir cette pierre votive et lire sur la plaque de marbre : *Gatille tué en cette place le 26 mai 1931 victime du devoir.*

Nous devons à notre amitié de nous réunir à cette date anniversaire et nous remettons cette stèle au Protectorat du Cambodge et demandons aux officiers de la milice cambodgienne et à leurs hommes de veiller sur elle. »

Puis, au nom du gouvernement cambodgien, M. Poiret prononce les mots suivants :

#### Discours de M. Poiret

Au nom de M. le résident supérieur au Cambodge, j'apporte au Comité des amis de Gatille, à l'occasion de l'inauguration de cette stèle, l'expression des sentiments de reconnaissance de l'Administration du Protectorat qui, éprouvée par la perte d'un de ses meilleurs serviteurs, tient à rendre hommage à celui que les populations de la région appelaient le « grand-père », manifestation simple et touchante de la bienveillance qui caractérisait l'action par ailleurs si vive et si efficace de Gatille.

M. le résident supérieur devait assister en personne à la cérémonie de ce jour, entouré de plusieurs de ses collaborateurs. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché de donner suite à la promesse qu'il avait faite au président du Comité ; il prie le Comité de bien vouloir agréer ses plus vifs regrets.

L'œuvre entreprise par Gatille ne saurait trop retenir l'attention. Chargé de mettre à exécution la politique de pénétration par la route, Gatille était particulièrement préparé pour mener à bien la mission qui lui était confiée. Vivant au milieu des Moïs depuis une quinzaine d'années, parlant leur langage, estimé, respecté, avec cela homme d'action et de sang-froid, il était, par surcroît, assuré du concours le plus absolu du Chef du Protectorat. Dans de telles conditions, il obtint rapidement d'excellents résultats. Il n'ignorait pas, cependant, les difficultés de la tâche qu'il avait à accomplir, il connaissait parfaitement les risques qu'elle comportait, mais n'avait-il pas gagné la confiance des Phnongs par la grande bonté dont il faisait preuve dans les relations journalières qu'il entretenait avec eux ?

« Avec moi, disait-il, ils n'oseront pas. » Aussi, peu à peu, la prudence des premiers jours s'était endormie, et il est tombé, après d'autres, victime de l'effort français aux prises avec la nature ombrageuse de populations sauvages, avides d'indépendance irraisonnée.

Les hautes qualités de Gatille ont reçu une consécration solennelle par une citation à l'ordre de la Nation, digne et juste hommage rendu par le Gouvernement français. La stèle que nous inaugurons aujourd'hui, à l'endroit même où il fut lâchement frappé par ceux-là même dont il était le bienfaiteur, perpétuera le souvenir d'un fonctionnaire d'élite qui s'était complètement consacré à l'œuvre pacifique de la pénétration française dans la région de Phnongs ; elle constituera également le témoignage indélébile de l'action civilisatrice dont il fut un des apôtres.

Cette action, depuis la disparition de Gatille, a été poursuivie avec méthode et fermeté, L'Administration indochinoise ne pouvait abandonner les résultats acquis, elle ne pouvait non plus admettre qu'il existât encore dans l'Union indochinoise une portion de territoire à peu près inconnue et ne présentant aucune sécurité. Enfin, la tradition française commandait de s'attacher au relèvement moral de populations primitives dont les coutumes barbares n'étaient pas sans dangers pour elles-mêmes, de faire régner l'ordre et la tranquillité dans la région qu'elles habitent, de leur assurer, dans le moindre délai, les bienfaits de nos œuvres sociales. C'est ainsi que notre intervention devait se développer en revêtant toujours un caractère hautement humanitaire et foncièrement pacifique.

La route a été continuée ; notre action s'est fait sentir de plus en plus profondément dans le pays. Une manifestation nettement hostile s'est produite en janvier dernier ; un groupe de plusieurs centaines de Phnongs a attaqué le camp du Kilomètre 65. Le poste a parfaitement résisté, mais il n'en demeure pas moins qu'un rassemblement aussi important dans une région à faible population indique qu'il y avait un plan concerté entre les habitants de plusieurs villages. Ces habitants ont-ils essayé de faire échouer la pénétration qui, en Annam et en Cochinchine, comme au Cambodge, se réalise sans arrêt et avec la volonté d'atteindre le haut plateau moï ? La chose est probable. Toujours est-il que la fonction des détachements des trois pays est un fait accompli depuis le 15 mars dernier. Les chefs moïs, qui prétendaient que les Français ne s'entendaient pas ont pu se rendre compte qu'ils s'étaient trompés. Ils doivent se résigner à présent à l'inévitable. Mais il importa de leur prouver qu'ils ont tout à gagner de notre occupation pacifique.

Cette tâche incombe ici au Délégué du Haut-Chhlong, à ses collaborateurs, aux tirailleurs et gardes indigènes placés sous leurs ordres. L'œuvre réalisée au milieu de difficultés incessantes est remarquable, elle légitime tous les espoirs. On peut faire confiance au capitaine délégué de Haut-Chhlong et à son détachement : ils sauront faire respecter la France, mais ils auront aussi à cœur de la faire aimer.

À l'issue de la cérémonie, un déjeuner fut servi à la délégation de Budop, auquel prit part toutes les personnalités présentes.



La stèle à Gatille. Photo Daniel O'Connell.  
Série de plaques photographiques sauvées par Gérard O'Connell. Hélas, celle-ci est endommagée.

---

## L'ASSASSINAT DU GENDARME MORÈRE (1933)





Chez les Nui-Bara (1931)(Coll. Anne-Sarah David)





Marius Didier (co-directeur d'Auto-Accessoires à Saïgon), assis, et Auguste Morère (debout)(Coll. Anne-Sarah David)





Bungalow de la mission (Coll. ASEMI)





Une victime (Coll. ASEMI)





La charrette des hommes qui volent (Coll. ASEMI)





Les Mois et la charrette des hommes qui volent (Coll. ASEM)

BIBLIOGRAPHIE  
Essai de vocabulaire français-stieng  
(*L'Écho annamite*, 12 février 1930)

Le gendarme Morère<sup>1</sup>, délégué administratif du Sông Be, fait parler de lui, en ce moment. À peine la grève des coolies de la plantation Michelin de Phu Rieng l'eût-elle mis en vedette, qu'une œuvre de vulgarisation, élégamment éditée, par l'imprimerie Joseph Viet, de Saïgon, l'a, à nouveau, signalé à l'attention du public. Est-il besoin de préciser que nous aimons mieux le voir se distinguer de cette dernière façon, encore que nous nous plaisons à lui rendre hommage pour l'admirable sang-froid dont il fit preuve dans l'incident rappelé ci-dessus, grâce auquel la presse n'eut point à relater une plus grave effusion de sang en l'occurrence. On se souvient, en effet, qu'il ordonna à ses miliciens de ne pas faire usage de leurs armes, tactique qui eut pour résultat d'éviter un combat tragique comportant, sans nul doute, des morts et des blessés.

Pour en revenir au Morère érudit, ou, plus exactement, linguiste et polyglotte, disons qu'il a fait paraître un essai de vocabulaire français-stieng, avec traduction en annamite, sur le plan du vocabulaire français-laotien de M. Pierre Marty, administrateur des Services civils de l'Indochine, l'actuel chef de la province de Biênhoà, où sert également — faut-il l'ajouter ? — M. Morère. Bien que d'apparence modeste, cet ouvrage est appelé à rendre d'indéniables services, par exemple aux planteurs, chasseurs, touristes, habitant ou parcourant la région limitrophe de l'Annam et de la Cochinchine, peuplée de races « moi », encore si peu connues, dont peu de personnes se sont, jusqu'ici, souciées d'étudier la langue et d'approfondir les mœurs et les coutumes.

La curiosité de M. Morère lui fait honneur, puisqu'elle l'a incité à s'aventurer dans un domaine d'ordinaire méconnu, et comme dédaigné, bien à tort, hélas ! et que nulle production, littéraire ou autre, avant lui, ne nous apprend à connaître, un tant soit peu. Ceci indique, de la part de ce fonctionnaire, une patience et une persévérance peu communes, jointes à un labeur opiniâtre, que ne peut expliquer qu'un ardent désir de s'instruire, de comprendre et d'aimer ces peuplades attardées, que les hasards de sa carrière lui permettent d'approcher.

Qualités éminemment rares par le temps qui court, où les exigences de la vie matérielle obligent tant de gens à courir après la piastre, même stabilisée au taux quasi-conventionnel de dix francs, bien plus qu'à meubler leur cerveau de connaissances utiles.

Ces considérations nous amènent à constater que le gendarme Morère est bien à sa place dans les fonctions de délégué administratif du Sông-Be, au milieu de populations mi-sauvages, — dans le sens qu'on a l'habitude d'attribuer à ce mot, — sur l'âme desquelles il s'est penché avec sympathie, à la différence de tant d'autres qui croient de bon ton d'affecter à leur égard un mépris immérité.

M. Morère est d'autant plus à sa place que bien peu de ses collègues, probablement, osent la lui disputer, ou seulement y songent, et pour cause, car ces terres rouges ont une réputation — fondée ou non — si bien assise d'inconfort et d'insalubrité, leurs habitants ont celle d'une pauvreté à ce point proverbiale que personne, à moins d'être un saint ermite ou un farouche misanthrope, à la manière

---

<sup>1</sup> Auguste Morère (Audressein, 9 novembre 1897-Pays moi, 25 octobre 1933) : maréchal des logis de la gendarmerie, délégué administratif de Phu-riêng. Voir le rapport de l'inspecteur du travail Delamarre sur les plantations Michelin.

d'Alceste, ne voudrait s'y établir, autrement qu'en qualité de planteur, et encore sans jamais y mettre les pieds, tout en laissant autrui travailler à plein rendement pour soi-même, à un salaire souvent dérisoire, et ses hévéas pousser autant qu'ils le peuvent, arrosés de la sueur d'une main-d'œuvre à bon marché, dans ce coin déshérité de la brousse, que d'aucuns comparent à la guillotine sèche et lente du bagne de la Guyane.

Souhaitons que le gouvernement sache utiliser, au mieux de l'intérêt général, les brillants mérites de M. Morère, et qu'il le maintienne longtemps dans le poste qu'il affectionne, au lieu de faire preuve, comme il l'a fait assez fréquemment, d'inconséquence, en mettant par exemple, un danseur là où il faudrait un mathématicien. Nul doute que, dans ces conditions, le distingué délégué du Sông-Be n'y fasse de nouvelles découvertes dans les us et traditions de ses administrés et qu'il n'en fasse profiter ses compatriotes et les nôtres. En attendant, on peut considérer le vocabulaire français-stieng comme le couronnement de longs et clairvoyants efforts, fut-il conçu avec la collaboration dévouée d'une pléiade d'indigènes, dont nous nous voudrions de ne pas citer MM. Vuong van-Vi, secrétaire ; Sru, Dia, Xiêm. notables de Khun-Narr ; Kuy et Muong, gradés de la garde civile locale.

L'ouvrage est préfacé par M. l'administrateur Marty, qui nous explique que ce vocabulaire permettra aux Stieng, maîtres comme élèves, d'écrire dans leur langue et de composer des leçons, simples et courtes, sans passer par l'entremise du « quôc-ngu » annamite. Pour un début, c'est déjà un joli résultat, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir la réalisation du vœu des auteurs : celui d'atteindre leurs buts, ou, tout au moins, en partie. Pour notre part, nous pensons que leur œuvre leur vaudra des encouragements nombreux, à en juger par l'accueil qui avait été réservé à un précédent opuscule d'une espèce sensiblement analogue : le vocabulaire français-chamna.

Terminons par une constatation et une critique. M. Morère a eu l'excellente idée d'adjoindre à sa production une notice donnant de précieuses indications sur la manière dont il a transcrit en caractères latins certaines syllabes particulières à la langue des Stieng, chose indispensable, sans laquelle nous n'y verrions que du feu, et pour laquelle nous lui adressons nos sincères compliments. Mais nous permettra-t-il, en revanche, de formuler une toute petite réserve. Nous ne savons ce que cette méthode donne dans le vocabulaire franco-laotien de M. Marty ; il ne nous en paraît pas moins incommode de rechercher les mots stieng groupés à la façon de ceux du dictionnaire français des mots suggérés par les idées, cela pour la bonne raison qu'on peut parfaitement classer un mot dans plusieurs groupements, selon qu'il éveille en nous plusieurs idées différentes ce qui ne laisse pas de nuire à la rapidité des recherches.

Ne pourrait-on pas classer les mots suivant leur ordre alphabétique en « stieng », ou plutôt en français, car l'orthographe stieng est encore en pleine enfance ? Il est vrai que, cette manière de faire, si elle aide les francisants, nuit aux Stieng qui voudraient apprendre le français ou l'annamite. Mais celle adoptée par l'auteur leur rend-elle davantage service ? Nous ne croyons pas nous tromper en en doutant. Bien entendu, ce n'est là qu'une simple observation, sans prétention aucune. Peut-être, après mûres réflexions, l'auteur a-t-il eu raison d'arrêter son choix sur le système qu'il nous présente ? Notre incompetence ne nous permet pas d'en répondre catégoriquement. Nous espérons, néanmoins, que notre suggestion lui servira à l'occasion, car, n'est-ce pas ? il ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Aux confins de la civilisation  
COMMENT M. MORÈRE, DÉLÉGUÉ DE NUI-BARA,  
A ÉTÉ LÂCHEMENT ASSASSINÉ PAR LES MOÏS

---

Il a été pris en traître, comme le malheureux Gatille, et lardé de coups de lance  
(extraits d'un quotidien saïgonnais)

[...] Dans la forêt se trouvaient cachés les Moïs de « Bu-Xung ». Lorsqu'ils aperçurent Morère assis, le dos tourné, à la portée de leurs lances, ils n'hésitèrent pas et le tuèrent sauvagement çà coups de lance. [...]

M. Garnier n'hésita pas une seule minute. Laissant la veuve désespérée sous la garde de M<sup>me</sup> Garnier, qui la ramena à Nui-Bara, il appela M. Malcros et M. Marchal, tous deux résidant à Phu-Rieng, et, accompagnés de quelques secrétaires et de quelques coolies, la petite troupe regagna Bu-Xung. [...]

---



Assassinat d'un délégué administratif en Cochinchine  
(*Le Journal des débats*, 30 octobre 1933)

M. Morère, délégué administratif du Nui-Bara, région de la Cochinchine habitée par les peuplades moïs, a été assassiné mercredi, alors qu'il parcourait une piste récemment ouverte.

Les agresseurs paraissent être étrangers à la région où M. Morère, qui s'était consacré à l'amélioration de l'approvisionnement de ces peuplades arriérées, était unanimement aimé.

L'œuvre de pénétration dans la forêt où habitent les Moïs a été entreprise il y a quelques années. Elle n'a jamais donné lieu au moindre mouvement de révolte, de ces populations plutôt douces qui tenaient M. Morère pour un administrateur juste et bienveillant.

On suppose donc que c'est au cours d'une reconnaissance avancée que M. Morère a été frappé par des Moïs qui n'étaient pas encore soumis à notre autorité et qui ont peut-être agi sous des influences qu'il importera de rechercher.

---

L'ASSASSINAT DE M. MORÈRE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1933)

Cette nouvelle a jeté hier la consternation dans Saïgon où M. Morère, délégué du Song Bé, avait de nombreux amis.

Comme nous l'avons signalé, les autorités administratives, la Sûreté, la gendarmerie se rendirent hier à Nui-Bara.

Voici, d'ailleurs, le communiqué qui nous fut adressé hier, vers la fin de la matinée :

« M. Morice, délégué administratif à Nui-Bara, a été assassiné le 25 octobre dans les combles suivantes.

M. Morère construisait le dernier pont sur la route Nui-Bara-Bucoh, à quatre kilomètres de ce poste et trente environ du premier. Il s'était rendu sur les lieux en automobile le matin vers 10 heures, accompagné d'un milicien. Ayant traversé le pont à pied, il fut assailli brusquement par les Moïs au moment où il allait monter à cheval pour rejoindre Bucoh. Les assaillants paraissent étrangers à la région.

Le corps, affreusement mutilé, a été ramené à Phu-riêng. Le milicien qui a accompagné M. Morère a disparu, les chevaux ont été éventrés. On ne possède aucun autre renseignement sur les circonstances dans lesquelles cet assassinat a été commis. »

L'enquête menée sur place par un de nos amis ne concorde pas complètement avec le communiqué administratif.

C'est sur la piste de Nui-Bara à Bu-Lac que M. Morère fut attaqué.

La veille, il avait avisé le *cai* dirigeant les travaux de construction d'un pont se trouvant à 30 kilomètres de Nui-Bara d'avoir à tenir deux chevaux à sa disposition car il désirait poursuivre à cheval l'inspection de la piste qui va jusqu'à Bu-Lac et qui, ultérieurement, doit rejoindre celle de Phu-Tieng, Bu-Nar, Bu-Co.

Mercredi matin, à 10 heures, il arriva au pont en question, descendit de son automobile qui ne pouvait aller plus loin et trouva là une équipe de Moïs rassemblés là avant d'effectuer la relève de ceux qui, à 5 ou 6 kilomètres de-là, travaillaient sur la piste.

Montant à cheval, il partit en disant aux Moïs qu'il allait devant et qu'il les retrouverait sur le chantier.

M. Morère partit donc à cheval, en compagnie d'un seul milicien, également à cheval, et qui portait dans une musette un repas froid car les deux cavaliers devaient rentrer dans l'après-midi à Nui-Bara.

La région traversée n'offrait, aux yeux de Morère, qui était passé là des dizaines et des dizaines de fois, aucun danger.

Il n'avait sur lui qu'un revolver et on ne sait même pas si le milicien qui l'accompagnait était armé. On suppose même que non, car M. Morère avait laissé son fusil de chasse dans son automobile.

C'est à 1 kilomètre 500 du pont, sur le chemin du retour, après avoir visité le sentier que M. Morère, qui se trouvait à cheval, fut attaqué par des Moïs. On pense — car on ne peut faire actuellement que des suppositions — qu'il fut atteint d'un coup de lance dans le dos et qu'ensuite les Moïs mutilèrent son cadavre.

Tout ce qu'on peut écrire ou raconter sur ce qui se passa alors n'est que fables et suppositions car, en dehors des coupables, l'unique témoin qui accompagnait M. Morère, le milicien, a disparu et l'on ne sait s'il est mort ou vivant.

C'est l'équipe des Moïs partis pour effectuer la relève qui trouvèrent sur le côté droit de la piste le cadavre de M. Morère et, en face, celui d'un cheval.

Aussitôt, quelques-uns d'entre eux revinrent sur leurs pas et avisèrent le chauffeur de M. Morère que celui-ci avait été tué.

Le chauffeur prit le fusil «le son papou, rassembla quelques-uns des coolies prestataires «lu pont et partit sur les lieux.

Là, après avoir tiré quelques coups de fusil en l'air, il ne put que constater la pénible vérité et les prestataires refusant de transporter le cadavre, il revint à Nui-Bara aviser M<sup>me</sup> Morère.

Il regagna donc la délégation du Song-Bé où il arriva vers trois heures de l'après-midi et là, impressionné et ému, il ne put cacher la vérité à M<sup>me</sup> Morère qu'il avisa sans ménagements.

Affolée, la malheureuse femme se rendit chez l'Européen le plus proche, M. Garnier, directeur des plantations Michelin de Phu-Riêng.

Celui-ci, en compagnie de MM. Malcros et Marchal [des Cultures d'Extrême-Orient], revint à Nui-Bara où il laissa M<sup>me</sup> Morère à la délégation en compagnie de M<sup>me</sup> Garnier et, avec les linhs du poste, partit sur la piste de Bu-Lac.

Arrivé au pont en pleine nuit, le groupe partit à pied et rencontra l'équipe des Moïs relevés revenant à la lueur de torches et qui étaient passés à côté des cadavres sans les voir.

MM. Garnier, Malcros et Marchal ordonnèrent aux Moïs de venir avec eux et, à quelques centaines de mètres plus loin, trouvèrent le cadavre de M. Morère sur le côté de la piste.

Là, les Moïs fabriquèrent une civière sur laquelle fut placé le corps de M. Morère et, avec beaucoup de peine, celui-ci fut ramené jusqu'à l'automobile et ensuite à Phu-Riêng, chez M. Garnier, où il arriva à deux heures du matin.

Par contre, on ne trouva sur les lieux aucune trace du milicien et de sa monture. Seules quelques traces de sang furent relevées dans l'herbe à quelques mètres de l'endroit où fut attaqué M. Morère. Depuis, le milicien n'a pas reparu et on ne sait s'il a été emmené par les Moïs.

On ignore totalement quels furent les agresseurs de M. Morère. Quelques chasseurs qui ont parcouru la région, et notamment un de nos reporters qui y séjourna une dizaine de jours, savaient que quelques villages rebelles complètement insoumis, dont les habitants ont mauvais esprit, situés dans la région de Bu-Mir, entre Bu-lac et Bu-Lo, qui devait être prochainement atteinte par les pistes de pénétration, avaient fait le serment de tuer M. Morère si celui-ci pénétrait jusque chez eux. Celui-ci ne l'ignorait d'ailleurs pas, il en avait été avisé, et, il y a six mois environ, un milicien fut même attaqué par ces Moïs.

Toutefois, M. Morère ne pouvait supposer les rencontrer sur la piste de Bu-lac qu'il avait parcourue de nombreuses fois sans le moindre incident.

Les Moïs ne sont pas des Phuongs comme ceux que l'on rencontre un peu plus au nord vers Budop et le Haut-Chlong et ne sont point non plus des Stienes. Leur dialecte est celui des cho-ma.

Ces villages, qui sont d'ailleurs en lutte continue entre eux, sont totalement réfractaires aux prestations et ne veulent point se soumettre.

Si les chasseurs, par exemple, y sont assez bien accueillis, les villageois ne veulent recevoir ni linhs ni délégués.

Il y a tout lieu de supposer que ce sont ces Moïs qui ont assassiné M. Morère.

De crainte de nouveaux soulèvements, M. Geruer, délégué à Budop, a été rappelé de ce poste et est allé occuper celui de Bu-Co dont la garnison a été renforcée.

Comme vous l'avons annoncé, depuis qu'elle apprit l'horrible nouvelle, M<sup>me</sup> Morère est atteinte d'un violent tremblement nerveux.

M<sup>me</sup> Morère est actuellement en route pour Biênhoà et on doit attendre son arrivée pour fixer la date et le lieu des obsèques.

D'ailleurs, l'inhumation n'aura pas lieu en Cochinchine, le cercueil devant être transporté en France, mais une cérémonie sera célébrée ici ultérieurement.

Nous pourrions très probablement en indiquer demain le jour et l'heure.

*(La Dépêche, du 27 octobre 1933).*

## COCHINCHINE

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, novembre-décembre 1933)*

Le 25 octobre, M. Auguste Morère, 36 ans, maréchal des logis-chef de gendarmerie, délégué de Nui-Bara (Biênhoà), a été tué par des Moïs insoumis. Au printemps de 1932, il avait créé le poste de Bu-Nard, puis celui de Bu-Coh qu'il était en train de relier directement à Nui-Bara. Le 25 octobre, vers 10 heures, il allait surveiller la construction du pont à 4 km. de Bu-Coh lorsque, à 2 km. du Dak-Quan, trois Moïs de Bu-Xung lui offrirent de la moelle de bambou ; il leur tendait des cigarettes lorsqu'il reçut un coup de coupe-coupe qui lui sectionna une main ; sorti de la forêt, vingt Moïs le percèrent de coups de lance. Le corps mutilé fut ramené le lendemain à Phuriêng par le capitaine Blachère et M. Monlaü. Le bête de milice Thoi, qui accompagnait Morère, fut blessé, mais put s'enfuir et rejoindre Nui-Bara quelques jours plus tard.

Morère, de la classe 1917, avait gagné la Croix de guerre au cours de la Grande Guerre ; libéré comme sergent, il entra dans la garde républicaine, puis fut nommé en juillet 1921 élève gendarme à Thudaumot.

En fin 1923, il fut envoyé au poste de La Palkei (Budop) sous les ordres de Gatille. Fin 1925, il fut affecté à Phuriêng et créa le poste de Nui-Bara. Il connaissait à fond les dialectes Stieng et traitait les Moïs avec douceur.

Morère laisse une veuve et un enfant de 3 ans ; une souscription a été ouverte en leur faveur.

La « Presse indochinoise » estime que les Moïs insoumis ont tué Morère pour ne pas payer l'impôt personnel de 8 piastres ou fournir les 30 jours de prestations qui le remplacent.

En représailles, on a incendié des villages moïs et brûlé des récoltes.

---

Souscription Morère  
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 janvier 1934)

Nous avons dit hier la gratitude des amis du vaillant Morère pour l'effort spécialement généreux qui a été celui de nombreux Saïgonnais en faveur de M<sup>me</sup> Morère et de son enfant.

Voici la liste complète des donateurs :

MM. le pasteur Peyric, J. Pâris, Fontaine, Aroulandom, Dr. Combaudon, Testanière, Cornier, M. Heumann, Gollinato, Phu, Ngo, Lebel, Bouqueret, Corniel, Mauquat, général Mailles, V. Pellas, Granouillet, Malye. G. Carles, Malcros, Loisel, M<sup>me</sup> Astaneyras, Saint-Pol, Orsini, Malandain, Dr. A.Vielle, Collet, Hui-bon-Hoa, Rimbe, M<sup>me</sup> Jacques, Lang, Truong, Mariani, Spielmann, Lafont, H. Chatel, Maslin, L. Morange, Groille, M<sup>me</sup> et M. G Acquaviva, Tomachot, M<sup>me</sup> Chabrier, Dr. Biaille de Langibaudière, Bassoul, R. Brunet, Dr. Roton, Bonnefond, L. Massari, Néel, Bourrin, Quan, Amicale des Provençaux, Comptoirs généraux, A. Selsis, Bouchardeille, Nadaud, Étude M<sup>e</sup> Cocogne, Vernay, Collecte faite à l'église protestante Service des Morts et remise par le pasteur Peyric, S. Seznec, R. P Soulard, Cravetto, Figli, Dr. Motais, Driard, Nadal, Gemini, Borel, L. Balencie, Cong, Bien, Laroque, Gaudel et Russel, Bazilho, Labriffe et Laubinet, capitaine Blachère, Begin, Chante, Sivigliani, Saulais, Nguyễn-van-Lang, Horn, Favier, Chauchon, Pepin, Petel, Nesty, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Doutre, Bimont, M<sup>me</sup> Casanova, Revertégat, M<sup>lle</sup> Guay, Wormser, Cie Nestlé, Boy Landry, Descours et Cabaud, Lucien Berthet, Francisque, Marchal, Valette, Lauthier, Rigault, Guéry, Navaris, Lecam, maison Ogliaastro, Rothé, M<sup>mes</sup> Lacroux, Haltier, Fontaine, Jamby, Faugerout et Ng.-thi-Phong, Ton-that-Trung, Bui-van-Tuong, Crédit foncier de l'Indochine, Hagen, Lalanne, Mossy, Julien, J Vallv, Bourgeois, Depuy (Snoul), De Rassignier, Narca, Chupin, Association des commis de Marine, Ledoux, Bruzaud, Giambruni, Ng.-nang-Te, Massei, Cécicourt, Chipponi, L.Ropion, Fraissard, Chevereau, Friche, Duchamp, Ribot, R. Lemoult, Donnadiou, Taillade, Bœuf, Coste, Denille, Uettwiller, C.C.N.E.O., Poincard et Veyret, Frexor, Charpentier, Moriceau, Lam-Trac, Trémoulet, Nibaut, Santreau, Taix, Ch. David, Guillemet, Courtinat, Pierga, M<sup>mes</sup> Marcoz, Aspar, Lemaire, Chauvet et Espérikette, Luc-van-Xe, Tran-van-Trung, Coppolani, Colonel Bouvard, Mignot, M<sup>me</sup> Tardy, J. Mugnier, Dr Muratz, Wirth, Caratini, M<sup>me</sup> et M Jauffret, les surveillants et secrétaires de la Plantation Snoul, About, L. Feuillet, Bigenwald, Vidal, Lacombe, Do-van-Phu, Do-van-Hue, Chapuis, Bozzi, Théodore, Grisoli, Infernet, Antonnelli,

Miniconi, Barusta, Morin, M<sup>me</sup> Tarbitz, M<sup>me</sup> de la Bâtie, M<sup>me</sup> Boulle, Torreilles, Peylin. Duran, Rondon, Brasserie Larue, L.U.C.I A., Biedermann, Dusson, sous-officiers du 11<sup>e</sup> R I.C., Le Cuir, Filuzeau, Weill, Faurillou, Furey, Tardieul, maison Diethelm, Denis Frères, M<sup>mes</sup> Mayrarque, Tanays, Passagne, Lepervanche, M<sup>lle</sup> Paulmar, Gerber, Nguyễn-van-Ngoc, Ly-lien-De, Banque de l'Indochine et son personnel, Glaize, Tang-Nham, B.F.C. [Banque franco-chinoise] et son personnel, Carbouccières, Dejean de la Bâtie, Negretti, Plantation Snoul, Romatier, Wittemberg, Bouquet, Plantation Michelin, Philipon, Lafaille, Che, Marlier, Tran-Thang, Ha van-Tu, Goubert, Tassistro, Lefebvre, Baillif, Leandri, Belfort, Blanc, Casanova, Mustin, Barthelet, Naudin, Gandry, Luciani, Association amicale des officiers de réserve ; Le Trésorier H. Muisan, Cie Franco-Asiatique des Pétroles, Cretin, Grelon, personnel indigène de la maison Lucien Berthet, Carlier, Sau, Quantenac, Vidal, maison Dumarest, Mangin, M<sup>mes</sup> Neumann, Rosario, Pouzenc, Bougeard, Bourguet et Nguyễn-thi-Danh, Tang-van-Mau, Huynh-van-Vinh, S.F.F.C., F. Bret, Vincent, Dr Solier, Eutrope, Angelini, Gott, Giuntini, Michel (Snoul), Goblot, Sauve, Vazeille, l'*Impartial*, Brun, Boué, Phaure, Pugnet, Phan-tan-Si, Baisard, Robert, Etelin, Sayarinadin, Michel, Savary, Cerland, Clerc, Marchetti, Arnaud, Hua-van-Nguyễn, Tran-ngoc Gia, Tran-van-Co, Messenger, Large, Dang van-Tu, Hoc-duel Cuneo, Debos. Bridoux, J. H. Spielmann, Choi-minh-Kiem, Guillot, Aribaoud, Pham-dang Khoa, Lecuir, Perroche, Sabatier, Guillaume, R. Lecuir, Paris, Sudre, Francou, Petit Colin, Ourgaud, Venet, Girere, M<sup>me</sup> Charroppin, Mahé, Segni, Dr Coubaudon, R. Challet, Souscription faite par M. Monlaü, administrateur B.H. [Biên-hoà], Frezard, Balick, Berthier, Gach, Gourdin, R. A. Garnier, Pignol, Le Roux, Lourdes, Bourveau, Scatena, Bouffier, Soleau, Luong-van-Duong, Lê-van-Nghen, Wang-Kouk-Tcheung, Nicolas, Tran-van-Kiêm, Costa, Com, Costa, Sahuquet, Francis, A. Esmenjaud, Hennequin, Stephan, Valentini, Astruc, Quilici, Jason, Grillou, Gouillon, Duchene, Larguey, Catherine, Since, M<sup>me</sup> Gaultier, Auburtin, Marquis, Feray, Jalat, Valençat, le détachement de Cochinchine-Cambodge, P. Marty, Rouys, dôc-phu Mi, Lucciardi, Birnie, Le Guidec, Les Caoutchoucs de Phuoc-Hoà, Quiaretti, Le Blanc, Fraticelli, Vigier, Durand, Fort, Bonnaud, Trinh-van-Ngoan, Nguyễn-van-Chin, Tran-van-Xinh, Nguyễn-huu-Nghia, Boinon, Gamel, Massena, Dambrun, Anna, Sicé, G. de Gonzaga, Lagrange, Roux, Dubois, Ribes, Garnier, Costelloni, Marius, Alhem, Gard, Le Jeannic, Cossierat, Franceschetti, M<sup>me</sup> Gioan, Loupy, Eime, Baudet, R. Garnier, agents techniques de l'Arsenal, Didier et Sony, Rocher, Dr Soun, M<sup>me</sup> Dolou, Bouy, Dejean, Pochont, Maux, Defendini, Mingault, Joseph, Maroselli, Teulet, Minh, Michaux, Tran-can-Thi, Truong-minh-Thong, Carpentier, Kieu-cong-thinh, Nguyễn-van-Giao, Kassubeck, Asselin, Frier, Bossard, Ricardoni, Ho-cong-Men, Mandin, Tangapregassaa, Bonnet, Canavaggio, Labourt, Nerac, Bertin, M. Tursan, Bourges, Carnot, Rochet, Cordet, M<sup>lle</sup> Godefroy, Rossignol, Gioan, M<sup>me</sup> Tissot, Lacombe, Heuzé, Camus, Triaire, Elmiger [Hévéas de Chalang], Monlaü, Boiffin, Peyruchaud, Bazé (planteur), Rougni, Weytel [Weitzel ?], Bazé (restaurateur), 19 anonymes.

---

## COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

Le 28 octobre 1934, jour anniversaire des obsèques, fut inauguré à Phu-Riêng le monument élevé à Auguste Morère, délégué de Nui-Bara, tué par les Moï insoumis ; 120 Saïgonnais assistèrent à la cérémonie, et des discours furent prononcés par le docteur Motais et M. Chollet, directeur des plantations de Snoul.

---

La superstition chez les Moï d'Indochine  
par Jean Rudio  
(*Les Annales coloniales*, 7 mai 1935)

[...] Il y a quelques semaines, sur la piste en voie d'achèvement qui part de Srecktum, près de Bu-Dop, pour atteindre à 800 mètres d'altitude les hauts plateaux du Darlac, et de là, Ban-Mé-Tuot, le camp le Rollant fut attaqué à l'aube par une horde de Phong qui blessèrent un capitaine, un médecin-lieutenant et un sous-officier français et tuèrent huit tirailleurs cambodgiens.

Ce drame douloureux n'est pas, hélas, le premier occasionné par cette piste de pénétration, appelée à joindre le Cambodge à l'Annam, et qui, depuis qu'elle a été entreprise, a causé bien des actes de rébellion, toujours motivés par la superstition des sauvages.

En 1931, le délégué administratif Gatille, qui avait commencé le tracé, se heurta à un mamelon qui, d'après les Phong, servait d'habitat à un bon génie ; les Moï se plaignirent à lui, mais la piste n'en fut évidemment pas moins continuée. Les sorciers déclarèrent alors que les esprits des morts clamaient vengeance, et M. Gatille, attiré dans un guet-apens, tombait peu après, percé de coups de lances.

Deux ans plus tard, le maréchal des logis de gendarmerie Morère, qui lui avait succédé comme délégué administratif, et habitait Nui-Bara, était à son tour, malgré sa bonté, victime des Phong, qui l'attaquèrent alors qu'il retournait chez lui accompagné d'un seul milicien, et ceux-là mêmes qui l'assassinèrent étaient les guerriers qui le recevaient pompeusement dans leurs villages et venaient même chez lui prendre les sacs de sel qu'il leur donnait. Ces actes de sauvagerie qui firent couler le sang des nôtres sont incontestablement dus à l'influence des sorciers, car les croyances superstitieuses sont à la base de toutes les rébellions des Moï.

Malheureuse piste de Srecktum, dont le besoin ne se faisait nullement sentir, et qui ne sera jamais utilisable plus de trois mois par an, combien auras-tu coûté de vies humaines ?

Les travaux sont exécutés à l'aide de la main-d'œuvre pénale cambodgienne, des centaines de tombes de prisonniers jalonnent le chemin des terres rouges, et j'ai vu pendant longtemps (il y en a sûrement encore, du reste) à l'hôpital de Saïgon, de jeunes soldats transportés de la piste, avec un accès pernicieux, ou une fièvre toute particulière contractée dans les sous-bois humides, où jamais ne pénètre un rayon de soleil.

L'hôpital Grall pourrait servir de modèle à bien des hôpitaux de France ; une phalange de médecins qui, malgré les rigueurs de la colonie, fournissent un formidable effort de travail physique, des infirmières françaises qui les secondent d'une admirable façon, y apportent leurs soins aux malades civils et militaires.

La science des uns, le dévouement des autres restaient vains quand il s'agissait d'un de ces cas de fièvre de bois qui résistait à tous les traitements comme aux doses massives d'injections de quinine, et l'homme était toujours rapatrié pour la France. [...]

---

La fin d'un chef rebelle en Indochine  
(*Les Annales coloniales*, 22 juin 1935)

Pa-Tran-Luong, assassin de Maître et de 25 miliciens, redoutable chef moï organisateur de tous les massacres d'Européens depuis vingt-cinq ans dans la région insoumise, ayant à se reprocher au moins cinquante morts, surpris il y a quelques jours dans son campement par les militaires du poste de Chlong Phlas et qui aurait été, au cours de l'engagement, grièvement blessé, est décédé des suites de ses blessures.

C'est un ennemi dangereux qui disparaît car il disposait depuis l'assassinat de Maître d'une formidable influence sur les populations insoumises de l'*hinterland*. C'est lui qui avait organisé les attaques des camps Gatille et le Rolland. Il était âgé d'environ 65 ans. Sa mort produira une grosse impression dont bénéficiera la pénétration pacifique.

---

Visite en leurs États  
EN COCHINCHINE  
(*Les Annales coloniales*, 27 août 1937)

M. Brévié, gouverneur général de l'Indochine, accompagné de M. Pagès, a effectué le 9 août une tournée d'inspection dans les provinces de Cochinchine. [...]

Par Tan-Hyên et Phuc-hoa, où le chef de l'Union visita des plantations, le cortège a gagné Dong-Xoai : il y était reçu par le docteur Clément, délégué de Nui-Bara, qui lui présenta des délégations de Moïs et de Cambodgiens et les enfants moïs de l'école. M. Brévié tint ensuite à s'arrêter devant le monument au gendarme Morère, l'un des pionniers de la pénétration en pays moï. Il y déposa une gerbe de fleurs.

À Nui-Bara, les notables et les habitants des villages moïs voisins étaient réunis. Le gouverneur général leur fit distribuer des menus objets.

Après le déjeuner à la délégation, la tournée s'est continuée vers Budop, où avait lieu également un rassemblement de Moïs et où l'administrateur de Thu-dan-mot rejoignit le cortège.

Reprenant ensuite la route de Saïgon, M. Brévié s'arrêtait à Loc-ninh pour y visiter en compagnie de M. Dalloz les grandes plantations de caoutchouc.

---

SAÏGON  
Le procès des Moïss assassins de Morère  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 24 octobre 1937)

Hier est venue devant la cour criminelle de Saïgon, présidée par M. le président [Maurice] Weil, l'affaire des Moï non soumis qui ont, avec l'aide d'une vingtaine de complices, assassiné lâchement le délégué administratif de la Nui Bara, M. Morère.

Les trois accusés ont des têtes de brigands, ni plus, ni moins que tous les Moïss de la même région.

Les premières constatations faites devant la Cour laissent subsister un doute sérieux quant à leur qualité d'assassins. L'interprète Khut, qui est un milicien gradé de la Nui Bara, est aussi celui qui a procédé à leur arrestation et, en outre, à l'instruction préliminaire.

Devant ce minimum de garanties donné aux inculpés, MM<sup>es</sup> [Omer] Sarraut et Motais de Narbonne ont réclamé un autre interprète, ce que la Cour a accordé.

L'audience a été suspendue et renvoyée à mercredi prochain, afin de demander à M. Gerber, administrateur, qui connaît parfaitement le dialecte de ces Moïss, de prêter ses services à la Cour Criminelle.

---

COCHINCHINE  
Le procès des Moïss assassins  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 31 octobre 1937)

Après de nombreuses péripéties provoquées surtout par la quasi-impossibilité de procéder à un interrogatoire sérieux des trois sauvages qui comparaissaient devant la Cour criminelle de Saïgon, on a pu enfin en terminer avec cette affaire.

En l'absence de M. Gerber, des services civils, actuellement en congé, on avait fait appel à un deuxième interprète moï qui comprenait assez l'annamite.

Alors, le président Weil s'adressait en français à un interprète franco-annamite, qui transmettait à l'interprète annamite-moï, qui, à son tour, posait la question aux accusés en moï... Seigneur !!!

Aucun casse-tête chinois n'est équivalent au problème soumis à la Cour et qui pouvait coûter la tête des accusés.

En fait, après ces tentatives d'interrogatoire, les accusés avaient changé de nom et aucun n'avait jamais entendu parler de M. Morère, cette malheureuse victime dont il était bien peu question.

Quand on songe aux représailles subies par les villages moïss soupçonnés d'avoir participé au meurtre, quand on évoque les avions militaires survolant le coin de forêt profonde, leurs bombes, les incendies qu'elles ont allumés, les morts et les blessés, femmes et



enfants, on ne peut s'abstenir de trouver profondément inutile et pénible cette manifestation insolite de justice, trois ans après l'affaire. L'Administration française aurait bien pu songer que ce n'était pas un procès à faire et nous plaignons fort les juges et les jurés obligés d'accomplir un tel devoir qui constituera longtemps encore une hypothèque douloureuse pour la pénétration française.

L'accusé Mot, qui avait avoué, dit-on, et il s'en défend, a été condamné à 5 ans de travaux forcés, les deux autres accusés ont été acquittés.

Ils rejoindront donc leur tribu qui, elle, s'enfoncera plus encore dans l'impénétrable forêt et malheur au « Blanc » qui s'approchera en prêchant la fraternité et la civilisation

Ce n'est pas une erreur judiciaire, c'est une erreur de conquérant.

---

SAINT-GIRONS (09) — HOMMAGE  
1933 : le gendarme Morère est assassiné  
(*La Dépêche du Midi*, 24 octobre 2003)

Au cimetière de Saint-Girons, repose depuis 1935, une figure injustement méconnue du Couserans, qui, en son temps, avait eu les honneurs de la presse nationale et en particulier de « La Dépêche du Midi ». Demain, il y aura exactement 70 ans, jour pour jour, c'était le 25 octobre 1933, le maréchal des logis chef de gendarmerie Auguste Morère tombait dans une embuscade tendue par une tribu moi, sur une piste des hauts-plateaux du centre de l'Indochine.

Né à Audressein, le 9 novembre 1897, Auguste Morère s'était engagé en 1916, à l'âge de 17 ans, pour la Grande Guerre.

Ayant quitté l'armée pour la gendarmerie, il se porta volontaire pour l'Indochine où il a passé 15 ans. Chef de poste et délégué administratif dans la région du Sông-Be, il fut chargé d'explorer et d'administrer des zones montagneuses dont le relief, la végétation, le climat et l'hostilité des habitants rendait la pénétration très difficile.

Seul Européen à des kilomètres à la ronde, accompagné de sa courageuse épouse, il se dévoua sans compter auprès des populations locales dont il connaissait les coutumes, comprenaient parfaitement les dialectes et savaient se faire apprécier.

Mais il allait payer de sa vie son obstination à pousser toujours plus loin ses entreprises pionnières. Le maréchal des logis chef Morère a été assassiné sur une piste en construction, par des guerriers Sedang insoumis, après 36 ans seulement d'une vie bien remplie.

Ayant donné son nom au poste qu'il avait bâti, à la piste qu'il avait tracée, à la salle d'honneur du commandement de la gendarmerie d'Outre-mer et à une promotion d'élèves-gendarmes, il restait encore à sa mémoire à être honorée dans sa région d'origine.

C'est ainsi qu'en 2001, le Souvenir français apposait une plaque commémorative à la brigade de gendarmerie de Castillon.

Enfin, le 31 octobre prochain, à 17 heures, au cimetière de Saint-Girons, à l'occasion de l'hommage traditionnel rendu par le Souvenir français aux soldats morts pour la France, une pensée toute particulière ira à ce gendarme couserannais d'exception qui, il y a 70 ans, donnait sa vie pour une certaine idée de la France.

- 
- Bibliographie :  
Claude Morère, *Le Dialogue interrompu* : journal d'Auguste Morère, chef de poste au milieu des rebelles Stieng (Indochine 1921-1933). Préface de Gilles de Gantès.